Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEWENTS

Etranger (Union postale)..... Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois Es sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste Nº13.705 - TRENTE-NEUVIÈME ANNEE - SAMEDI 15 AOUT 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75. Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne: 1 fr. — Réclames: 1.75, — Faits divers: 3 fa. Après Chronique Locale, la ligne: 5 fr. — Chronique Locale: 10 fr. Les Insertions sont exclusivement reçues A Marseille: Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux A Paris: A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

GITTE IR IR Les Victoires belges se confirment

Les troupes d'Afrique, concentrées à Belfort, sont à la veille d'engager un grand combat

Beeringen

COMITÉ D'ASSISTANCE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE DE MARSEILLE

aux familles atteintes par les événements actuels est ouverte dans nos bureaux, à partir d'aujourd'hui samedi 15 août. Malpré la fête, nos bureaux resteront ouverts aux souscripteurs, ainsi que demain dimanche, de 9 heures du matin à midi et de 3 heures à 6 heures du soir.

Confiance!

Les troupes françaises et les troupes allemandes sont face à face à la frontière. Lorsque ces lignes paraîtront, la plus terrible bataille qui ait jamais été livrée sera très vraisemblablement engagée peut-elle l'est-elle à cette heure. C'est 600.000 hommes de chaque côté qui s'observent et se tâtent. De Liége à Belfort la frontière est littéralement hérissée de soldats et de canons.

Quel sera le résultat de cette bataille ? Loin de nous, dans un moment aussi grave, l'intention de prophétiser. Mais beut-être n'est-il pas déplacé d'exposer brièvement nos raisons d'espérer et d'avoir conflance.

Constatons tout d'abord que le plan Initial de l'Allemagne est déjoué. Fondre sur la France par le Nord, à travers la Belgique violée de gré ou de force, s'avancer à marches forcées sur Paris par Prusse Orientale, les armées moscovites la vallée de l'Oise, dicter à la France, déchirée par la guerre civile, les conditions de paix, avant que la Russie n'eût le temps d'arriver à notre aide, puis se retourner contre celle-ci et refouler dans leurs steppes les armées russes insuffisamment concentrées et massées... c'élait un beau rêve! Mais ce n'était qu'un rêve. L'héroïque résistance de Liége et l'éclatante valeur des troupes belges l'ont fait évanouir en fumée.

Même insuccès sur notre frontière de l'Est. Les Allemands ont essayé de la franchir sur vingt points différents. Effort inutile. Le rideau de fer s'est fermé devant eux, infranchissable.Sur tous les points, leurs attaques ont été repoussées. Que dis-je ? L'offensive allemande a fait place à l'offensive française. Ce sont nos soldats qui, après Altkirch, sont allés porter à l'Alsace le salut de la Mere-Patrie, qui n'a jamais cessé d'avoir les yeux tournés vers l'enfant adorée, arrachée de ses bras en 1870 par la violence, l'impéritie et la trahison.

Jusqu'ici cependant, il n'y a guère eu, sauf en Belgique, sous les murs de Liége où les Allemands ont subi des pertes sensibles, que des combats d'avant-postes et des escarmouches. Ni d'un côté ni de l'autre le gros des forces n'a donné.

Est-ce à dire que des engagements qui pnt eu lieu on ne puisse tirer aucun enseignement ? A coup sûr, il faut se garder de toute exagération et ne pas généraliser à la légère ; mais ne semble-t-il pas établi, dès à présent, par le combat le Mangiennes, où nous avons pris k trois canons, trois mitrailleuses et deux caissons », après la destruction « d'une batterie allemande par le feu de notre artillerie », que notre artillerie est supérieure à l'artillerie allemande ? On nous l'avait déjà dit au cours des guerres balkaniques. Nous faisons, pour notre compte, à cette heure, l'expérience de la plus grande portée de nos canons et de la supériorité de nos projectiles en rendement utile.

Oue faut-il penser de notre infanterie? Elle n'a pas cessé d'être ce qu'elle fut lettre au père ou au frère lointain ; il en est toujours dans les batailles. « Les Allemands ne résistent décidément pas à l'arme blanche », dit le Communiqué officiel de l'engagement entre Château-Salins et Avricourt. C'est à la basonnette, avec un admirable élan, qu'a été enlevé le village de La Garde, Pendant ce

emps, notre cavalerie charge, avec son entrain habituel, la cavalerie ennemie, et les uhlans, autrefois si insolents et si redoutables, se dérobent et fuient.

Nous arrêterons-nous au moral des troupes ? Quelle différence! D'un côté, les hordes allemandes, sans idéal, ayant

Les forces numériques allemandes sont-elles du moins supérieures aux forces numériques françaises ? Cette supé-Paris et la France sont dans l'attente. riorité, si elle existait, rétablirait peuttre l'equilibre au proit du

Il n'en est rien. Aux 600.000 Allemands prêts à se ruer sur la France, nous opposons 600.000 Français, bien résolus à vaincre. Mais compte-t-on pour rien les 250.000 Belges qui ont déjà infligé aux armées du kaiser de si sanglantes défaites ? Et les Anglais ? Combien sontils? Nous n'en savons rien. Mais ce que nous savons, c'est que leur débarquement s'est opéré sans encombre. A cette heure, ils fraternisent avec les Belges et les Français, impatients, eux aussi, des glorieux combats qui se préparent et annoncent.

Tout nous crie donc : confiance ! Mais sachons attendre. Refoulons énervements et impatiences! Le temps ne travaille-t-il pas pour nous ? Voyez, là-bas, par dessus les crêtes des Vosges, loin, bien loin au delà des plaines de la qui s'ébranlent. C'est l'avalanche, Oui l'arrêtera ? Tu ne dors plus, Guillaume ; je comprends ça : l'heure de l'expiation est arrivée.

15 AOUT

Indifférent aux événements, le Temps con inue sa marche. L'éphémeride, un à un tourne ses feuillets. C'est aujourd'hui le

Malgré les convulsions qui bouleversent, désorganisent notre vie, il faut s'arrêter un instant à cette date, il y a là comme un decoir à remplir

La fête des Maries et des Marius, cette fête qui est pour Marseille comme une fête locale, ne sera pas gaie cette année. Les oyers sont amputés de leurs chefs et les fleurs pas plus que la joie n'entrera dans les maisons où l'angoise et la misère se sont

Non, il n'y aura cette année ni bouquet ni cadeau ni repas de fête ; on ne débouchera pas au dessert le vin mousseux qui fait chanter. Il n'y aura ni « pont » ni excursion ni aucune des joyeuses sorties qui en d'au tres temps sont les accessoires indispensa bles et charmants de cette fête estivale. Malgré l'invitation du ciel et de la mer, on restera au logis et sur la table ronde des mains tremblantes d'émotion s'appliqueront à écrire la lettre de fête tendre et triste qu'une larme tachera et qui s'en ira la-bas vers nos frontières ; la lettre qui n'arrivera pas tout de suite et qui mettra un peu de réconfort au cœur de tous les Marius qui

défendent le sol les armes à la main.
Sur la paille du cantonnement, à l'étape,
au feu du bivouac, peut-être même dans la
tranchée, ces souhaits de fête seront lus et relus par le petit soldat, qui se souviendro avec un peu de mélancolie des autres 15 août st différents, des 15 août du temps de paix. Ici, le ciel qui, lui aussi, ignore nos luttes est clair et bleu, plus clair et plus bleu qu' semble ne l'avoir jamais été. S'il y a du chagrin dans les âmes, il y a de la gaité

A la porte des fleuristes, les plantes ont des verdeurs lustrées de laurier et les fleurs d'été les belles fleurs précieuses s'épanouis sent derrière les vitrines. Il en est qui apia ties s'en iront entre la double feuille de la qui iront orner, comme si rien n'était, quelques intérieurs où la guerre n'a point fait de vide, mais il n'y aura aujourd'hui de véri-

table joie nulle part. La terrible pensée de la guerre donnera à ce 15 août la gravité recueillie d'un anni-ANDRE NEGIS

abdiqué tout droit de penser et de vou-Les souscriptions pour venir en aide loir dans la pensée et la volonté d'un maître, qui les conduit à la plus effrayable des boucheries par le mensonge, la duplicité et la fourberie. Savent-ils seuement, les Teutons, pourquoi ils se batent? De l'autre, les armées françaises, relevant sièrement l'arrogante provocaion tudesque, convaincues qu'elles se pattent pour l'indépendance, pour l'existence même de la Patrie, soutenues par cette idée que notre cause est en même temps la cause de l'Europe et de l'Humanité. Civilisation contre Barbarie! Voilà les deux termes qui résument la situa-

Les dépêches reçues dans la journée Henri Michel

d'hier n'ont apporté aucune modification sensible à la situation sur tout le front de la guerre. En Belgique, la bataille d'Haelen est légitimement considérée comme une brillante victoire des armées alliées ; aux frontières de la Lorraine et en Alsace, les positions restent station-naires. Le bilan de la journée peut être résumé par la note officielle suivante, qui nous parvient de Bruxelles :

Bruxelles, 14 Août (Officiel) LA LIAISON ENTRE LES ARMEES BELGES ET FRANÇAISES De l'ensemble des renseignements, il résulte que la situation reste favorable, pour nous comme pour nos alliés.

Les renseignements reçus de Lorraine sont très bons pour les Français.

On attend une nouvelle entreprise des Allemands contre nous, mais les dispositions sont prises pour la repousser comme les précédentes.

L'état-major n'a aucune connaissance de la reddition des forts de Liége. Les bruits qui ont couru à ce sujet sont tendancieux et faux.

Guillaume II a-t-il quitté Berlin

On télégraphie de Lugano à la Tri-

« Le bruit court avec insistance — ne pouvant le contrôler, je vous le transmets sous toutes réserves — que l'empe-

Mechelen o Neer-Haeren Bilsen 0 LA-CHAPELLE & TONGRES) W Dalliem Landen WAREMME SEUPEN Fleron

MAESEYCK OC

* HEINSBERG

CARTE DES OPERATIONS DANS LE LIMBOURG BELGE

Le Limbourg, où combattent en ce mo-ment les armées alliées et les corps alle-mands, est une province tronquée ; une partie, dont Maestrich, appartient à la Hol-lande, l'autre à l'Allemagne.

HAELEN

LOUVAIN Glabbeek

Tirlemont

NAMUR

Hasselt, la capitale du Limbourg belge, est une petite ville ordinairement calme, mais qui peut revendiquer la noblesse d'une haute antiquité. C'est probablement dans ses environs que la monarchie franque prit naissance ; le district qui s'étend entre Berck-la-Ville et Haelen, qui fut le théâtre, avant-hier, d'un brillant combat, et les prairies entre le Démer et la Laek portent encore le nom de Franchsbroek (marais

Tongres est probablement la plus vieille

La situation

des villes belges. Trés rapprochée du Rhin, elle fut à diverses reprises la proie des in-vasions germaniques. C'est encore autour de ses antiques murailles que les Belges, les Français et les Anglais défendent leur indépendance contre les hordes teutonni-

A l'extémité Ouest de la province, au milieu d'un pays agricole très riche, se trouve Saint-Trond, agréable petite ville de 14.000 habitants, où les Allemands ont tenté de s'établir et d'où ils ont été chassés. Non loin de là, dans la province de Brabant, se trouve la ville de Landen, un mo ment occupée par les troupes allemandes et que les vaillantes compagnies belges ont re-conquise de haute lutte.

reur Guillaume aurait quitté Berlin en automobile directement pour la frontière de Lorraine. A son arrivée le gros des forces allemandes ferait irruption sur le territoire français ».

Les opérations des armées françaises

(Communiqués officiels)

Paris, 1 4Aooût. La liaison est établie par un échange d'of-ficiers entre les armées belges et françaises. Au grand quartier général de l'armée belge ont été détachés : le lieutenant-colonel Aldebert, le commandant du génie, attaché mli de cavalerie d'Orjo de Marchovelette, le major de cavalerie chevalier Melotte, attaché militaire belge à Berlin.

L'IMPRESSION DES SOLDATS ALLEMANDS

Beaucoup de pièces intéressantes ont éte rouvées sur les morts, blessés ou prison ners allemands dans les engagements d ses derniers jours. Parmi ces documents, ou rouve des journaux de marche de divers e cadrons et batteries, et aussi des lettres de soldats non jetées à la poste, ou encore de simples carnets de notes journalières, par-fois intéressants par leur spontanéité.

Dans le journal de marche d'un fantassin allemand, on peut retenir la constatation suivante renouvelée (et que l'on retrouvera dans un carnet de notes individuelles) que la rande chaleur éprouve énormément les hommes et les exténue, que la nourriture est tout à fait insuffisante et que les troupes ont

aim. Un carnet d'un soldat de la garde saxon-Un carnet d'un soldat de la garde saxonne fait prisonnier par des paysans français (qui venait de lui sauver la vie en le tirant d'un marécage) est particulièrement révélateur sur l'état d'esprit du soldat allemand.

A Lunéville, M. Mirman, le nouveau préfet de Meurthe-et-Moselle, a visité les divers établissements hospitaliers installés à l'hôpital, au collège de garçons et dans l'ancien couvent. Un certain nombre de blessés français et allemands se trouvent déjà dans ces établissements.

Mirman a salué les blessés allemands se trouvent déjà dans ces établissements.

Mirman a salué les blessés allemands se trouvent déjà dans ces établissements.

Mirman a salué les blessés allemands se trouvent déjà dans ces établissements.

Mirman a salué les blessés allemands se trouvent déjà dans ces établissements.

Mirman a salué les blessés allemands se trouvent déjà dans ces établissements.

Mirman a salué les blessés allemands se trouvent déjà perdu beaucoup de monde, en négligeant de se couverir suffisamment et en avançant sous notre feu; ils voulaient enlever nos positions à cours d'un engagement avec les Fran-

cais, le lieutenant et plusieurs hommes sont tués. Le soldat, s'enfuyant, tombe dans un marais. Des paysans français l'en tirent. Le prisonnier est conduit à Pont-à-Mousson. Il fait dans la ville une entrée de « prince » (en français dans le texte). Tout le monde le regarde. Les gens lui disent des sottises, mais il a quatre soldats pour le protéger. Ensuite, il est interrogé par des officiers qu'il déclare « très polis ».

Dans une lettre d'un caporal de chasseurs, on trouve un curieux témoignage de son état d'esprit. Le signataire avait écrit : « Enfin, la question est tranchée, nous avons la guerre tant désirée ». En se relisant, le caporal a été pris d'un scrupule et sant, le caporal a été pris d'un scrupule et s'étant demandé si la guerre était si dési-rée que cela, il a barré après réflexion les deux mots : « tant désirée ».

FAUX TELEGRAMMES

Nous avons à diverses reprises mis le pu-Nous avons a diverses reprises mis le public en garde contre les nouvelles fantaisistes répandues au sujet des opérations de guerre. Signalons également des tentatives qu'il est impossible de qualifier pour jeter l'alarme dans les familles. C'est ainsi qu'un certain nombre de télégrammes ont été envoyés à des parents de soldats sous les drapeaux, pour faire part du décès de leurs enfants et leur apponent l'envoi de médailles et d'abet leur annoncer l'envoi de médailles et d'ob jets trouvés sur les morts. Dans une com-nune de l'Oise, des affiches, bordées de noir, ont même été apposées pour donner le nom des morts.

Les télégrammes sont faux et les affiches mensongères. Des recherches sont faites

pour en rechercher les auteurs. Rappelons à ce sujet qu'un service de ren-seignements a été organisé au ministère de la Guerre pour donner, dans la mesure com-patible avec la nécessité des opérations, des ndications aux familles.

Escarmonches et engagements

d'avant-postes

Aucun fait saillant ne s'est produit, hier. Quelques escarmouches de patrouilles et des engagements d'avant-postes ont seule-un effectif de 10.000 hommes. Les force ment eu lieu.

A Chambrey, notamment, 7 compagnies du 18e régiment d'infanterie bavaroise ont été surprises par nos troupes et refoulées vigoureusement, en laissant un assez grand nombre de morts et de blessés.

Les patrouilles allemandes passent en Suisse

Berne, 14 Aont. Depuis le début des hostilités, de nombreuses patrouilles allemandes, dont une commandée par un officier, ont fui devant les troupes françaises et se sont réfugiées en territoire suisse où elles ont été internées.

Par contre, aucun soldat français n'a franchi la frontière suisse.

La concentration des troupes d'Algérie à Belfort

Les opérations de concentration des troupes d'Algérie et leur transport en France qu'auraient bien voulu entraver le Gæben et le Breslau, sont complètement terminés. Le bombardement de Bône et de Philippeville par les deux croiseurs allemands, n'a eu aucun effet et la mobilisation, la concentration, le transport, le débarquement en France se sont effectués avec le même ordre, la même méthode, la même régularité que pour les corps d'armée de la métropole Aujourd'hui, les troupes d'Afrique

composées en majeure partie de tirailleurs indigènes, sont réunies dans la région de Belfort. Elles forment environ deux corps d'armée et sont à pied d'œuvre, prêtes à prendre part aux opérations formidables qui vont commencer.

La France se porte bien

Il n'y a que cela qui compte déclarent les blessés de Lunéville

On annonce que des forces françaises assez importantes entrent en Belgique par

Ces forces ont comme direction Gemblaux

To be de ille 1977 of ra natante a nacien

La défaite des Allemands

fut complète

Londres, 14 Août. On possède maintenant quelques détails précis sur la bataille d'Haelen, gagnée par les Belges. Voici des détails, d'après le Daily Mail :

Les troupes allemandes comprenaient un effectif de 10.000 hommes. Les force belges se composaient d'une division de cavalerie et d'une brigade mixte, avet plusieurs canons, au total, 7.000 hom-

Les Allemands firent une première apparition vers onze heures sur la route de Stevoort à Haelen. Les premiers coups de feu furent alors tirés. L'enne mi avança lentement.

Les deux artilleries commencèrent leur action. Le feu allemand ne produisait qu'un effet très médiocre. Par contre, le feu de l'artillerie belge était très meurtrier. La cavalerie allemande n'en continuait pas moins sa marche sur Haelen et Cortineken.

La bataille battant son plein, l'action devint très chaude à deux heures de l'après-midi. En raison de la conformation du terrain, la cavalerie belge ne put charger que par petits groupes la cavalerie ennemie. Les Allemands s'élancèrent sur les ouvrages fortifiés.Ils furent accueillis par un feu nourri et

L'attaque du fort fut terrible. On vit les officiers allemands entraînant leurs soldats à l'attaque des canons qui crachaient la mort.

Toutefois, l'ordre de retraite ne fut donné qu'à six heures après que l'onnemi eût subi des pertes considérables. Sa défaite a été complète. C'est dans le plus grand désordre qu'il a repris le che min de Tongres.

Un récit de la bataille

Bruxelles, 14 Août. Voici, d'après un journal belge, le récit de la bataille de Haclen :

C'est vers une heure que l'ennemi parut sur la route de Stevoort à Haelen et que les pre-miers coups de feu s'échangèrent entre éclair reurs. Les nôtres laissèrent lentement s'avan-cer l'adversaire ; le feu devint bientôt très violent et l'artillerie, des deux côtés, fit enters

violent et l'artillerie, des deux côtes, fit enters dre sa puissante voix.

Le tir de l'artillerie allemande, qui était plutôt mal servie, avait peu d'effet. Par contre, les coups de nos canons, qui étaient fort bien pointés, portaient à chaque fois, faisant de grands ravages parmi les cavaliers enne mis. Ceux-ci, cependant, avançaient quand nême sur Haelen et Cortennaeken.

On en vint aux corps à corps : notre cava-

places par d'autres.

Ce fut alors une attaque terrible ; la cavalerie allemande se précipitait contre nos barricades, essayant de les enlever de vive force ; les nôtres la décimaient méthodiquement. Ce qui augmentait les difficultés avec lesquelles les Allemands étaient aux prises, c'est qu'ils devaient se présenter à nous dans de véritables défilés constitués par des ponts jetés sur la Geete et la Velpe. La plupart de ces ponts avaient éte détruits : il n'en restait qu'un ou deux, ce qui obligeait l'ennemi à se ruer en longue colonne pour passer.

Cette attaque des ponts fut aussi sauvage que celle des barricades. On voyait les officiers presser leurs hommes en avant, les jeter à l'assaut sous le feu de nos fusils et de nos mitrailleuses ; les cadavres jonchaient les ponts. Neanmoins les ennemis se présentaient toujours.

A un moment, une véritable hécatombe se produisit sur la route de Herck à Haelen. Une longue colonne de cavalerie se présenta au feu d'enfilade de nos mitrailleuses ; les Allemands se précipitaient en avant, sans souci de la manœuvre. Ce fut une boucherie ; hommes et chevaux tombèrent comme des mouches insqu'à ce qu'on leur donnét des mouches, jusqu'à ce qu'on leur donnât enfin l'ordre de se retirer.

Les événements de Haelen se répétaient à peu près exactement à Cortenaeken, où les Allemands attaquaient avec la même furie. Une diversion des plus heureuses fut exécutée, à un moment, contre le flanc ennemi. Le lieutenant van Dooren occupait, au nord du théâtre du combat, la ville de Diest dont il lieutenant van Dooren occupait, au nord du théâtre du combat, la ville de Diest, dont il est commandant de place ; cet énergique officier rassembla nos soldats épars qui s'égaillaient pour faire le coup de feu, les joignit au corps des sapeurs-pompiers de Diest et, à la tête de cette petite force, il partit pour Zeik, où l'on demandait du renfort. Ces braves attaquèrent une batterie ennemie dont le lieutenant van Dooren tue le commandant d'une coup de fusil : on les canonne ils rate. d'un coup de fusil; on les canonne; ils ram-pent et s'avancent quand même en tirant et obligeant, en leur tuant des hommes, la bat-terie ennemie à se retirer. Non content de cet exploit, le corps de Diest continue la lutte contre les Allemands.

Vers Haelen, à 6 heures, la défaite était complète, l'attaque prenait fin et les débris des unités enemies fuyaient, sur les rives de la Geete et de la Velpe, dans le plus grand désordre ; ce fut la déroute. Le soir tombant ce qui restait d'Allemands courait et galopait

Le but probable des Allemands était d'ex-plorer les régions qui avoisinent immédiate-ment la route de Saint-Trond à Tirlemont, pour se lancer au nord de cette route, à l'effet de rechercher si nous avions des trou-pes dans la région et de pousser éventuelle-ment le plus loin possible au cœur du pays pour y continuer leurs exploits d'incendiai-res et d'assassins.

res et d'assassins.

Les Allemands laissèrent 3.000 hommes sur le champ de bataille. Les nôtres avaient livré un combat de sept heures ; il fallait les voir sortir des tranchées, couverts de terre et les yeux brûlants ; la boue leur pendait aux cheveux, à la barbe, aux soureils ; avec la glaise plaquée à leur visage, avec leurs yeux fous, ils avaient l'air d'une autre humanité. Une centaine de uhlans s'étaient livrés à une escarmouche devant Orsmael et Gussenhoven, n'ayant devant eux que les avantpostes de Tirlemont ; un certain nombre d'entre eux furent tués, vers 7 heures, et les lanciers ramenèrent triomphalement leurs chevaux harnachés, leurs lances et leurs coiffures.

Vendredi matin, vers 8 heures, nous avons eu à soutenir un nouveau combat, au Sud, contre les troupes allemandes signalées,hier, en marche vers Eghezée. Les ennemis ont été repoussés avec de très fortes pertes ; nous leur avons pris des mitrailleuses montées jur autos. Il n'y a rien à craindre d'un mouvement de ces troupes de cavalerie sur Bruxelles par le Sud ; toutes les routes sont gardées par l'armée et la garde civique.

Nouvelle victoire belge

Bruxelles, 14 Août. Un nouvel engagement a eu lieu, hier, feudi, vers 5 heures 30 du soir, à Geet-Betz. Les Belges ont combattu contre une colonne de 400 Allemands qu'ils ont mis en

Le nombre des blessés belges, dans le combat d'Haelen, serait de deux cents. La circulation serait, dit-on, rétablie jusqu'à Waremme.

Le bruit court de la mort du général von Emmich. Nous ne le signalons cepenment résolue à ne pas s'embarquer dans fant que sous réserves.

Les Allemands battus au nord de Namur

Bruxelles, 14 Août. Le combat dit " d'Eghesée » s'est produit, en réalité, à Noville-Tavier, sur la ligne de

Namur à Tirlemont.

L'action a été très chaude.

Les troupes allemandes, composées en majorité de cavalerie, ont été surprises par nos soldats et ont subi de très grosses per-

tes. Elles se sont repliées en hâte vers Huy. Bruxelles, 14 Août. Lorsque les troupes belges ont aperçu les Allemands, près d'Eghésée, une partie s'est avancée en rampant à plat ventre, puis, à deux cents mètres, a ouvert un feu nourri et précis sur les Allemands qui ont tenté de riposter mais leur fir a été inefficace.

L'engagement a duré trois quarts d'heure. Les Allemands ont subi de fortes pertes et ont abandonné des chevaux, des bicyclettes, deux mitrailleuses et deux autos. Les pertes des Belges sont insignifiantes.

Avant la grande bataille

Londres, 14 Août. Le correspondant du Daily Mail à Maes-tricht télégraphie que la grande bataille attendue n'aura sans doute pas lieu avant que la plaine s'étendant de la frontière holdundaise à Anvers soit atteinte. Tous les forts de Liège sont soumis à un bombardement systèmatique. Les Allemands ont abandonné l'idée de les prendre d'assaut. Ils espèrent pouvoir atteindre Anvers, après avoir pris Bruxelles, et ont préparé, d'une façon très méthodique, l'investissement d'Anvers.

Les troupes allemandes s'efforcent de ne pas violer la neutralité hollandaise, afin de ne pas s'aliéner l'amitié de la Hollande. Entre temps, elles essayent de fomenter des dissentiments entre les Hollandais et les Bel-

Le correspondant a rencontré un prêtre hollandais qui, au cours d'une tournée dans les hameaux environnants, fut arrêté par une patrouille prussienne et conduit au camp de Lexhe, au Nord de Liége. Les officiers allemands questionnèrent le prêtre sur les forces et les emplacements des troupes hol-landaises et lui posèrent 'de nombreuses questions sur les forts de Fleszingue. Le gros de l'armée allemande est concentré

à Aix-la-Chapelle. Les troupes allemandes seraient à court de vivres.

Nouvel attentat des Allemands à Liége

Les Allemands, écrit-on à l'Indépendance Belge, ont tenté contre le commandant du fort de Boncelles le même coup que contre le général Léman. Ils se présentèrent en par-lementaires et demandèrent la reddition du

Il refusa formellement. — Voyons, commandant ! Venez voir vos ouvrages de défense. Ils sont en tel état que nous vous défions de résister encore.

La conversation continua sur ce point. Sceptique, le commandant emmena les Allemands dehors pour leur faire toucher du doigt leur imprudence. A peine avait-il franchi le seuil que les revolvers partaient, et que le brave officier recevait deux balles dans la cuisse

Les prétendus parlementaires furent promptement mis hors de combat.

Les Allemands se préparent à abandonner Liége

Bruxelles, 14 Août. Le caissier d'une Banque de Liége, venu à bicyclette à Bruxelles, pour y chercher des fonds, raconte qu'il est venu par Huy et Namur. Il a pu sortir assez facilement de

Les Allemands continuent à accumuler des préparatifs de défense contre un retour offensif. Ils donnent cependant l'impression de se préparer à un départ précipité. Ils se hâtent de construire des ponts de bateaux con le Mause.

Leur attitude envers les habitants de Liége n'offre pour le moment rien d'anor-

Le Japon aurait déclaré la guerre à l'Allemagne

Londres, 14 Août. On annonce que le Japon aurait déclaré la guerre à l'Allemagne.

Sans communication avec Tokio

New-York, 14 Août. On mande de Tokio que les communica-tions télégraphiques entre le Japon et l'Europe sont interrompues.

les croiseurs aliemands

Les représentations de la Triple-Entente à la Porte

Paris, 14 Août. Paris, 14 Août.

Les journaux disent que le fait que les croiseurs Gæben et Breslau entrèrent dans les Dardanelles battant pavillon allemand et qu'ils visitèrent plusieurs navires de la marine marchande grecque, anglaise et française, démontre formellement que la neutralité de la Turquie fut violée d'une façon aussi nette que possible.

Les gouvernements alliés sont d'accord pour prendre des mesures afin d'amener la Turquie à une conception plus stricte et plus exacte de ses devoirs de puissance neutre.

Paris, 14 Août.

D'après le Petit Parisien, les trois ambas-sadeurs de la Triple-Entente ont fait, hier après-midi, une démarche conjointe auprès du grand vizir, pour le rappeler au respect des traités et lui demander des explications sur son attitude future. sur son attitude future.

Londres, 14 Août. Le Foreign Office n'avait encore recu,hier soir, aucune confirmation de l'achat du Breslau et du Gæben par la Turquie. On sait que les deux croiseurs sont dans les Dardanelles. Si l'achat est confirmé, des remontrances seront probablement faites à la Porte.

Rome, 14 Août. Le Giornale d'Italia reçoit de Paris une dépèche annençant que le gouvernement anglais, d'accord avec le gouvernement français, a adressé à la Porte une note demandant des explications à la Turquie sur le passage des navires allemands Gæben et Breslau dans les Dardanelles.

La Turquie affirme sa neutralité

Londres, 14 Août. L'ambassadeur de Turquie s'est rendu au Foreign Office, où il a donné l'assurance formelle, au nom de son gouvernement, que la Porte entend rester absolument neutre et qu'elle est formelleune politique d'aventure.

L'inquiétude de la Gréce

Athènes, 14 Août. Athènes, 14 Août.

L'opinion publique grecque se montre inquiète à la suite de la vente des deux navires allemands à la Turquie.

On craint ici que la Turquie ne devienne envers l'élément gres de l'Epire plus arrogante encore, et tout à fait intransigeante dans la question des îles de la mer Egée qui, seule, sépare actuellement les deux pays et sur laquelle un accord entre eux paraissait jusqu'à hier tout à fait probable.

Cette crainte est d'autant plus justifiée que les Turcs se sont empressés de donner le nom de Metelin à l'un des navires achetés.

Ce que dit l'ambassadeur de Turquie à Paris

Paris, 14 Août. Rifaat pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, a fait les déclarations suivantes au sujet du Gæben et du Breslau :

— Nous n'avens pas la moindre prétention de nous mêler à la guerre européenne, ni de faire, avec ces deux croiseurs, ce que l'Alle-magne elle-même n'a pas pu faire. Nous avons simplement saisi l'occasion qui se présentait à nous d'acquérir ces deux unités pour assurer l'équilibre de nos forces navales avec celles de la Grèce.

rer l'équilibre de nos forces navales avec celles de la Grèce.

Vous savez que l'Angleterre, au début des hostilités, a, comme c'était son droit, réquisitionné deux cuirassés qui se trouvaient dans ses chantiers navals, prêts à partir et qui nous étaient destinés. Ce fut une cruelle déception pour notre pays, qui avait acquis ces unités navales en partie avec une souscription nationale. Nos officiers en pleuraient.

La Grèce venait d'ajouter à ses forces navales les deux cuirassés que lui ont cédés les Etats-Unis. L'équilibre des Balkans était rompu. Nous pouvions être pris au dépourvu, et nous savions, par l'expérience faite dans la dernière guerre des Balkans, combien l'insuffisance de nos forces navales nous avait été funeste. La guerre des Balkans aurait pu prendre une autre tournure si nous avions été plus forts sur mer.

L'arrivée des deux croiseurs allemands, que la neutralité nous imposait ou de renvoyer dans les vingt-quaire heures ou de désarmer, a été pour nous une aubaine. Nous l'avons saisie avec empressement, et l'Allemagne v

dans les vingi-quaire heures ou de désarmer, a été pour nous une aubaine. Nous l'avons saisie avec empressement, et l'Allemagne y perdra plutôt qu'elle n'y gagnera, car vous pouvez être certain que ces croiseurs, que nous aurions dû lui rendre à la fin de la guerre, après les avoir désarmés, resteront entre nos mains, puisque nous les avons achetés, et que nous sommes bien résolus à les garder, après les avoir payés avec des sommes que nous devons recevoir de l'Angleterre pour nos cuirassés qu'elle a réquisitionnés.

Les puissances alliées ne peuvent suspecter notre bonne foi en l'occurrece, et doivent voir dans notre action simplement une mesure de défense qui,en maintenant l'équilibre naval entre nous et la Grèce, est de nature à empêcher la guerre européenne de se compliquer d'un nouveau conflit des Balkans.

Les croiseurs allemands sont

maîtres des détroits Constantinople, 14 Août.

La Guerre aérienne

Le rôle des avions

Paris, 14 Août. Dans le Figaro, M. Frantz Reichel, dit que des leçons qu'on a pu tirer, pendant ces dix premiers jours de guerre européenne, de l'emploi des aéroplanes, il ressort qu'ils ne peuvent servir qu'à :

1. A assurer un rapide et sûr service d'information entre l'état-major et les chefs des différentes armées sur l'exécution des ordres donnés non entre l'état-major et les différentes ultés engagées.

2. Renseigner l'état-major et ses chefs des différentes armées sur l'exécution des ordres.

3. Découvrir les mouvements de masse de 3. Découvrir les mouvements de masse de l'ennemi.

M. Reichel fait remarquer, en effet, que l'on ne peut envisager une bataille d'avions qui, en raison de leur vitesse, ne peuvent fournir qu'un tir inefficace; que, d'autre part, en raison de la difficulté de distinguer leur nationalité, les avions essuient des tirs aussi bien de leur camp que du camp ennemi, et, pour être hors de portée de ces tirs, sont tenus de voler à une altitude d'au moins mille mètres. Ils ne peuvent donc, de ce fait, assurer le service de reconnaissances attribué à la cavalerie, l'infanterie et aux cyclistes.

L'aviateur Perrin détruit un « Zeppelin »

Paris, 14 Août. Dans une lettre qu'il adresse à ses parents un soldat dit que samedi, 8 août, l'aviateur Perrin, survolant le territoire allemand, a pu atteindre de deux bombes un « Zeppelin ».

Le dirigeable allemand a éclaté et a été complètement détruit. Il se trouvait à Château-Salins.

Trois aéroplanes allemands

détruits en Belgique Bruxelles, 14 Août. Le Patriote annonce qu'hier après-midi, trois avions, survolant Diest, ont été at-teints par l'artillerie belge et sont tombés. Deux aviateurs ont été tués et le troi-sième grièvement blessé,

Un dirigeable allemand

survole la mer du Nord Amsterdam, 14 Août. Un dirigeable paraissant allemand a survolé hier la mer du Nord près de l'île Berschelling et a disparu dans la direction de

Sur mer

85 navires ennemis saisis dans les ports russes

Saint-Pétersbourg, 14 Août. Quatre-vingt cinq bateaux à vapeur enne-mis ont été saisis dans les ports de Russie. Sur ce nombre, 73 sont allemands et jau-gent plus de 117.000 tonnes, et douze sont autrichiens, avec un tonnage de 44.000

En Angleterre

Sympathies anglo-belges

Bruxelles, 14 Août, Bruxelles, 14 Août,

M. Asquith, répondant à un message du
ministre de la Guerre, lui a exprimé son
admiration pour le courage et l'énergie de
la Belgique, du roi, du gouvernement et de
l'armée. Il y voit la meilleure preuve que
l'Angleterre a eu raison de prendre parti pour
la Belgique, et de défendre le traité international. L'exemple donné par la Belgique servira, dit-il, les nations libres de l'Europe.
Sir Edward Grey a écrit qu'il s'associait en
toute cordialité à la lettre de M. Asquith.

L'ambassadeur d'Autriche

quitte Londres Londres, 14 Août.

L'ambassadeur d'Autriche se prépare à par-tir. Il sera conduit aujourd'hui, par paquebot spécial, en Hollande.

L'Italie et la Guerre

La nouvelle que la France et l'Angleterre étaient en état de guerre avec l'empire austro-hongrois a été accueillie sans émo-

On s'attendait à cette rupture et les personnalités les mieux informées s'accor-daient à déclarer que cet événement ne sau-rait modifier l'attitude de l'Italie.

En Russie

La solidarité nationale

Saint-Pétersbourg, 14 Août. Les commerçants de Moscou ont souscrit en un quart d'heure, 250 mille livres sterling pour venir en aide aux blessés et aux familles des réservistes mobilisés.

Le grand due Constantin a effert son palais comme hôpital.

Les grandes duchesses Marie et Helena Pawlowna servent comme infirmières.

Saint-Pétersbourg, 14 Août.

Le généralissime a ordonné de porter à la connaissance de toute l'armée active et de toute la population que la Russie fait la guerre à la suite d'un défi porté par l'ennemi commun de tous les Slaves.

Les Polonais de Russie et ceux d'Allemagne et d'Autriche qui ont témoigné leur loyauté à la cause slave jouiront de la protection particulière de l'armée et du gouvernement russes au point de vue de leur sécurité personnelle et matérielle. Tout attentat aux droits personnels et matériels des Polonais non convaincus d'être hostiles à la Russie, seraient punis avec toute la sévérité des lois en vigueur en temps de guerre.

Les Musulmans et les Israélites de Tiffis, après avoir célébré des services à la mosquée et à la synagogue ont organisé une procession patriotique. Toutes les nationalités du Caucase manifestent une unité touchante dans les vœux pour la victoire de la patrie commune.

Le comte Tolstof maire de Saint Péters Saint-Pétersbourg, 14 Août.

Le comte Tolstoi, maire de Saint-Péters-Le comite foistoi, maire de Saint-Petersbourg, a lancé un appel à la population dans lequel il déclare que la municipalité prend sous sa protection les familles des Autrichiens et des Allemands arrêtés comme prisonniers de guerre. La Russie, dit-il, fait la guerre à ses ennemis armés et non aux femmes et aux enfants inoffensifs.

de résigiance. Les Allemands sont mattres des détroits.

Nagara est une petite presqu'ile de la côte d'Anatolie, s'avançant dans le détroit des Dardanelles. Elle constitue un point très important pour la défense des détroits.

barrée par un grand charbonnier allemand, qu'on a fait couler.

On a fait sauter à la dynamite le môle protecteur, ainsi que les usines du chemin de fer et tous les autres bâtiments du port. En outre, le magnifique pont du chemin de fer reliant Hangoé à Ekenas, sur la ligne de Saint-Pétersbourg, a été coupé et des concentrations de troupes fort importantes ont eu lieu dans cette localité.

Le Journal Officiel publie la déclaration de neutralité de l'Espagne dans la guerre austro-monténégrine.

En Allemagne

La Bavière proteste

contre la guerre

Paris, 14 Août. L'Humanité reproduit une information de source belge, disant que le gouvernement bavarois a protesté officiellement contre la guerre, en donnant comme raison que la question serbe n'était pas d'un intérêt vital pour l'Autriche, et que par conséquent l'Allemagne n'était pas obligée de venir à son

Les fausses nouvelles allemandes

La campagne de l'agence Wolff

Nous recevons de Paris la note suivante : Paris, 14 Août.

Paris, 14 Août.

Une campagne de fausses nouvelles est faite systématiquement depuis le commencement des opérations par les Allemands,
Par les soins de l'agence Wolff, les pays neutres et plus particulièrement la Suisse, reçoivent tous les jours des télégrammes rapportant des faits matériellement faux. Il est facile de se rendre compte du but et de la méthode dont l'agence Wolff est l'organe. Le but est de faire croire que les Allemands ont remporté des avantages considérables ; la méthode, la suppression de touies les nouvelles défavorables à l'Allemagne.

Le jeu est grossier, c'est ce que nous avons

Le jeu est grossier, c'est ce que nous avons connu pendant la conférence d'Algésiras. A cette époque, mars 1906, Guillaume II télégraphiait à chaque Etat que tous les autres donnaient tort à la France et l'avaient àbandennée.

donnée.
Aujourd'hui, l'agence Wolff annonce au monde que les Allemands sont vainqueurs.
Dans le second cas, il en sera comme dans le premier, personne ne croira l'agence Wolff, pas plus qu'en 1906 on n'avait cru Guillaume II.
Voici un exemple : des dépêches de l'agence Wolff annoncent que dans les combats précédents nous avons perdu, comme morts blessés ou prisonniers plus de 20.000.

l'agence Wolff annoncent que dans les combats précèdents nous avons perdu, comme
morts, blessés ou prisonniers, plus de 20.000
hommes. Or, ces opérations ont été des opérations d'avant-postes où n'ont pas été engagés 20.000 hommes.

Des dépèches Wolff annoncent tous les
jours que Liége est pris. Or, tous les forts
sont indemnes, et les Allemands sont obligés
de se retirer et d'en faire le siège en règle.

Inutile d'ajouter que l'agence Wolff ne dit
rien des mouvements de troupes françaises
sur les crètes des Vosges, d'où les Allemands
n'ont pas réussi à nous déloger, ni du succès français sur l'Othain (une batterie prisonnière, un régiment anéanti), ni de la
fuite de la cavalerie allemande devant la cavalerie française en Belgique.

Il convient que les journaux français insistent quotidiennement sur l'altération systématique de la vérité que pratiquent les Allemands.

Si on laisse courir ces mensonges sans les

Si on laisse courir ces mensonges sans les démentir, ils risquent de s'accréditer.

Nous ajouterons qu'il est profondément regrettable que des journaux français empruntent à nos confrères italiens les communiqués de l'agence allemande et se assent ainsi les complices de son action Paris, 14 Août.

Paris, 14 Août.

On sait que l'Allemagne s'efforce de répandre de fausses nouvelles à l'étranger.

Le Petit Journal dit que le gouvernement s'est préoccupé de cette situation, et des dommages qui en pouvaient résulter pour nos intérêts. Il a pris des mesures pour que nos représentants au dehors soient directement et officiellement renseignés.

D'autre part, le Petit Journal rappelle qu'avant la guerre, la tour Eiffel envoyait tous les jours, à nos postes de télégraphie sans fil, le résumé des événements de la veille, et ajoute que ce système pouvant être utilisé pour la transmission des nouvelles diplomatiques et militaires, il est probable qu'un projet dans ce sens sera soumis à l'étude.

Copenhague, 14 Août.

Copenhague, 14 Août.

Copenhague, 14 Août.

L'agence allemande officieuse « Wolff Bureau » à Berlin a adressé un message à la presse scandinave dans leguel ce bureau télégraphique, ayant un caractère officiel, affirme que tous les télégrammes adressés à la presse des pays du Nord de la part de l'Agence Havas et l'Agence Reuter sont faux, et que seulement les neuvelles dennées par le Bureau Wolff méritent confiance.

L'agence Wolff ajoute qu'elle regrette que les nouvelles des correspondants spéciaux des journaux scandinaves en France et en Angleterre soient publiées avant que l'agence allemande puisse obtenir des renseignements de l'état-major allemand. Le bureau officieux allemand exprime enfin l'espoir que les amis scandinaves veuillent bien attendre les télégrammes de Berlin avant de rien publier sur les événements de la guerre.

Ce message a été reçu par la presse scandinave avec une indignation mélée d'hilarité.

Dans les Balkans

Les hostilités austro-serbes

Belgrade, 14 Août. Les Autrichiens ont passé la Drina. Les Serbes se portent au-devant d'éux.

La mobilisation turque

Constantinople, 14 Aout. Les autorités militaires turques, dans divers endroits, procèdent aux réquisitions militaires nécessitée spar la mobilisation, avec une rudesse qui soulève de vives manifestations. Ces protestations ont amené l'intervention en faveur de leurs nationaux, de certaines ambassades neutres. assades neutres.

La neutralité de la Bulgarie

Sofia, 14 Août. Le gouvernement bulgare a fait à la légation russe une déclaration verbale par laquelle la Bulgarie entend observer la plus stricte neutralité au cours et jusqu'à la fin de la crise que l'Europe traverse.

----Les Pays neutres

La Suède mobilise

Londres, 14 Août. Un communiqué du bureau de la presse dit que la Suède a mobilisé sa marine, et organise sa défense afin de maintenir sa stricte neutralité.

La neutralité de la Hollande

Bruxelles, 14 Août. La Hollande a notifié officiellement sa neutralité à la Belgique.

A Paris

Au Conseil des Ministres

Le paiement des loyers ajourné Paris, 14 Août.

Paris, 14 Août.

Le Conseil de la défense nationale s'est réuni, ce matin, à l'Elysée.

MM. René Viviani, Doumergue, Messimy, Augagneur et Malvy y assistaient.

Les décisions nécessaires ont été prises.

A l'issue du Conseil de la défense nationale, le Conseil des ministres s'est ouvert. M. le président du Conseil a fait part au Conseil de différentes affaires concernant divers cépartements ministèriels et qu'il a concentrées.

Le ministre des Affaires Etrangères, M. Doumergue, a exposé la situation diplomatique.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a fait signer un décret prescrivant des mesures exceptionnelles pour sauvegarder la santé publique et spécialement pour prévenir la propagation des maladies infectieuses.

M. Noulens, ministre des Finances, a exposé au Conseil les mesures qu'il prend pour favoriser la reprise des affaires en permettant aux industriels et commerçants de se procurer, sous certaines garanties, les sommes nécessaires à l'achat des marchandises et matières premières.

M. Albert Sarraut ministre de l'Instruction

nécessaires à l'achat des marchandises et matières premières.

M. Albert Sarraut, ministre de l'Instruction Publique, a rendu compte des dispositions prises pour assurer normalement la vie sociaire à la rentrée d'octobre dans les divers crdres d'enseignement public.

Le ministre du Commerce a présenté à la signature du président de la République un décret modifiant le paiement des loyers à Paris et en province dans les conditions suivantes : est ajourné le paiement du leyer arrivant à l'échéance en août ou septembre, quand il s'agira d'un loyer inférieur à mille francs à Paris, ou 600 francs dans les villes de 100.000 habitants et au dessus, et 100 francs dans les autres. Le Conseil examinera avant l'échéance du 15 octobre la situation des familles qui paient un loyer plus important et dont le chef ou les enfants sont partis aux armées.

Le général Pédoya

part pour la frontière

Paris, 14 Août. Le général Pédoya, député de l'Ariège, président de la Commission de l'armée, vient d'être rappelé à l'activité et pourvu d'un commandement général. Il part ce soir d'urgence,

Le commandant en chef de l'armée anglaise à Paris

Paris, 14 Août. Le général French, commandant en chef de l'armée anglaise d'opérations, est depuis ce matin au quartier général français.

Avant de rejoindre son poste de commandement, dans le Nord de la France, il a tenu à saluer le président de la République et le chef du gouvernement.

Il arrivera à Paris et y séjournera quelques heures.

ques heures.
Paris et la France seront hèureux d'accueillir ce glorieux soldat, d'une vigueur prouvée par maintes campagnes, et si po-

pulaire en Angleterre. Par une singulière coincidence, le général French porte le nom même du peuple auquel l'Angleterre apporte levalement le concours de troupes qui comptent parmi les plus belles du monde. Les médaillés militaires

au roi des Belges M. Peilpot, président général de la Société des Médaillés militaires de France, a adressé au roi des Belges, par l'intermédiaire de la légation de Belgique à Paris, le message sui-

« A Sa Majesté Albert Ier, roi des Belges, Bruxelles.

« Pénétrés de la plus cordiale admiration pour l'héroïsme de la glorieuse armée belge et pour l'esprit martial dont Votre Majesté avive encore son courage, la société des Médaillés militaires de France, sollicite, comme une faveur dont elle serait éminemment fière, l'autorisation d'inscrire Albert Ier parmi ses membres d'honneur, tous, jusqu'ici, généraux ou amiraux français, et le prie d'agréer l'assurance de sa profonde gratitude avec l'hommage de ses plus respectueux et tous dévoués sentiments.

« Le président général des Médaillés militaires de France, A Sa Majesté Albert Ier, roi des Belges

s Signé : POILPOT.

Le Ier Conseil de guerre Paris, 14 Août.

Le I" Conseil de guerre du geuvernement militaire de Paris a ouvert aujourd'hui son audience dans la salle de la 11º Chambre cor-rectionnelle. Huit soldats du 29º d'infanterie rectionnelle. Huit soldats du 25° d'infanterie se tenaient, baïonnette au canon, dans le fond de la salle, devant la partie réservée au public, qui était venu très nombreux assister à cette première audience.

Sur l'estrade, habituellement occupée par les juges correctionnels, se tenaient le président, M. le celonel Thiébaut, commandant la gendarmerie de Paris, et les six officiers, ses assesseurs.

Le sière du ministère public était eccupé

ses assesseurs.

Le siège du ministère public était occupé par le commandant Riquier. Au banc des défenseurs on reconnaissait, sous l'uniforme, un certain nombre d'avocats, qui, mobilisés, remplissent différentes fonctions dans les Contaile de guerre.

remplissent différentes fonctions dans les Conseils de guerre.

M. le bâtonnier Henri Robert suivait les débats qui, en grande partie, ent été consacrés à des affaires de bris de clôture, outrages aux agents, eris séditieux, etc.

Lorsque les officiers rentrent de leur salle de délibérations, l'adjudant de service lance le commandement de : « Portez armes » au piquet d'infanterie. Comme l'on sait, le jugement est rendu après le vote sur chacune des questions motivant l'accusation.

Les voix sont recueill'es en commençant par le grade inférieur, le président votant le dernier.

dernier.

Dans la première affaire — un vol de mandats par un maréchai des logis — le Conseil applique une peine d'un an de prison, avec sursis. Le condamné avait demandé à réparer la faute qu'il avait commise en rejoignant son corps et en faisant tout son devoir.

Les engagements volontaires

Le ministre de la Guerre est actuellement saisi d'innombrables demandes d'engagements volontaires pour la durée de la guerre.
L'administration centrale n'étant pas qualifiée pour recevoir les engagements volontaires, les demandes dent il s'agit ne peuvent être prises en considération. En conséquence, les candidats à l'engagement sont informés qu'ils doivent s'adresser directement à leur commandant du recrutement.

Un appel à la Ligue des Patriotes

Paris, 14 Août. M. Marcel Habert, délégué général de la Ligue des Patriotes, qui part ce soir pour la frontière, adresse aux membres de la Ligue l'appel suivant :

Constantinople, 14 Août.

Le Goeben et le Breslau sont toujours ancrés à Nagara. Ils ont été reçus avec enthousiasme par les Turcs. Les torpilleurs turcs sortent des détroits et communiquent naissances. Les Turcs fournissent du charbon aux Allemands le résultat de leurs recomnaissances. Les Turcs fournissent du charbon aux bateaux allemands.

Les appareils de radiographie du paque de déturquement allemand.

Les appareils de radiographie du paque de déturquement allemand.

Le destruction déjà annonée du port de Hangoé, un des rares points de la côte finlande nout menacé de acculer le navire en cas

Tablei de ficiellement sa neutralité à la Belgique.

La Hollande a nollité officiellement sa neutralité à la Belgique.

Le Hangoé sur le remercie le ministre de la Guerre qui m'a fait rendre mes qui m'a fait rendre de la Guerre qui m'a fait rendre mes qui m'a fait rendre de la Guerre qui m'a fait rendre mes qui m'a fait rendre de la Guerre qui m'a fait rendre de la Guerre qui m'a fait rendre mes qui m'a fait rendre de la Guerre qui m'a fait rendre mes qui m'a fait rendre de la Guerre qui m'a fait

Il y est. Il est avec nos petits soldats qu'anime son espérance indomptable. Il est avec nos drapeaux que le cœur fidèle des Alsaciens et des Lorrains guette à l'horizon. Il est avec nos clairons qui s'apprêtent à sonner la charge victorieuse.

Sa voix murmure à l'oreille des combattants les vers héroïques de ses Chants du Soldat:

En avant! Tant pis pour qui tombe La mort n'est rien, vive la tombe! Quand le pays en sort vivant, En avant!

MARCEL HABERT. délégué général de la Ligue des Patriolés. Le fils de l'ambassadeur

de Russie s'engage

dans l'armée française Paris, 14 août. Le « Temps » dit que le fils de l'ambassadeur de Russie à Paris, M. Isvolski, âgé de vingt ans, ne pouvant plus rentrer dans som pays, vient de contracter un engagement dans un de nos régiments qui se trouve sur le front à la frontière de l'Est.

Le rapatriement des Italiens

La Roche-sur-Yon, 14 Août. Deux mille cinq cents Italiens rapatriés sont passés ici hier venant de Nantes. A la gare, des aliments leur ont été distribués et les enfants malades ont été soignés par les médecins et les infirmiers de la Croix Rouge. Les Italiens ont quitté la gare en acclamant tous la France et en criant : A bas l'Autriche!

Leurs procédés et les nôtres

Les prisonniers allemands

en France Nantes, 14 Août. Des prisonniers allemands étant arrivés à Nantes, le général Gœtschy a adressé à la population un ordre général, lui recom-mandant de conserver une attitude digne devant les prisonniers de guerre, vaincus en combattant pour leur pays. L'ordre ajoute qu'il serait indigne de se venger sur eux des actes inqualifiables de leurs com-

patriotes. Un crime allemand

à la frontière russe

Grisolles, 14 Août.

Saint-Pétersbourg, 14 Août. Les Allemands ont tué la femme d'un officier de gendarmerie, actuellement à la frontière, parce qu'elle refusait de leur indiquer les mouvements des troupes russes.

Le major von Wiuterfeld à Saint-Sébastien

Le major von Winterfeld, attaché militaire allemand, qui, comme on le sait, fut blessélors des dernières grandes manœuvres, a été transporté dans un wagon d'ambulance à Saint-Sébastien, dès la déclaration de guerre. Une protestation internationale

contre les procédés allemands Bruxelles, 14 Août.

Haye commises par les troupes allemandes.

Le gouvernement insistera sur ce fait que la violation a été perpétrée par une nation co-signataire de ces conventions.

Le même journal croit savoir que le bui reau socialiste international portera ces faits à la connaissance des groupes socialistes dans tous les pays qui ont gardé leur neutralité dans le conflit actuel, les engageant à en saisir l'opinion publique par la voie d'interpellations parlementaires.

Les Allemands tirent

sur les ambulances Lausanne, 14 Août. A la bataille de Liége, des soldats alle-mands ont tué un médecin belge qui, avec ses deux fils, relevait les blessés et ils ont tiré sur un convoi de voitures d'ambulance

passant à proximité. Ces détails ont été fournis à la Gazette de Lausanne par des Bernois dignes de foi qui avaient assisté à la bataille.

Le retour de nos consuls M. de France de Tersant, vice-consul de France à Francfort-sur-le-Mein, est arrivé hier à Paris.

M. de France de Tersant a subi toute. Paris, 14 Août.

à Paris.

M. de France de Tersant a subi toutes les vexations déjà signalées par plusieurs rapports consulaires.

Dans le récit de son odyssée à travers l'Allemagne du Sud, M. de France de Tersant nous rapporte un acte de charité, c'est le premier dont nous entendions parler depuis le début de la guerre, Il est équitable de le signaler ici.

mier dont nous entendions parler depuis le début de la guerre. Il est équitable de le signaler ici.

A Donaueschingen, un certain nombre de femmes françaises furent obligées, par les autorités militaires allemandes, d'interrompre leur voyage et furent conduites à une école où on ne leur donna qu'un peu de paille pour se coucher. La princesse de Furstenberg, qui a son château à Donaueschingen, ayant appris la chose, leur fit donner des lits dans un hopital dont elle est patronesse.

Mme de France de Tersant eut un voyage fort accidenté.

Bien qu'elle ait quitté l'Allemagne dès le 3½ juillet, par conséquent avant la déclaration de guerre, elle fut arrêtée à Metz où l'on confisqua ses bagages.

C'est en vain qu'elle tenta une démarche auprès des autorités militaires. On refusa de la recevoir, et on menaça de la retenir prisonnière. Elle obtint cependant l'autorisation de continuer son voyage en voiture jusqu'à Novéant. A son départ, les soldats la haèrent, A Novéant, le cocher refusa de la conduire plus loin. Elle dut alors aller à pied jusqu'à Pagny-sur-Moselle, le premier village français.

Un paysan de Novéant lui prêta une

cais. Un paysan de Novéant lui prêta une brouette où elle put placer son jeune enfant, Le paysan accepta de pousser la brouette jusqu'à Pagny-sur-Moselle. La, Mme de France de Tersant rencontra les avant-postes français. Nes officiers mirent à sa disposition une automobile militaire, qui la conduisit à Nancy.

Un sénateur brésilien maltraité Genève, 14 août. Le sénateur brésilien Bernardino de Cam-pos ancien ministre d'Etat, ancien président le Sao-Paulo, denne les détails suivants au sujet des mauvais traitements qui lui ont été nfligés lors de son récent voyage en Alle-

sujet des mauvais traitements qui lui ont été infligés lors de son récent voyage en Allemagne.

Voulant quitter l'Allemagne le 1er août, avant la déclaration de guerre, nous fûmes, dit-il, obligés de descendre à Manheim. Ne peuvant marcher, nous primes une automobile pour rejoindre le train à Ludwigshafen, Notre automobile fut arrêtée par des soldats allemands. Le lieutenant qui les commandait nous arracha violemment de la voiture et nous insulta, malgré mon passeport et mons laisser-passer délivrés par l'ambassade d'Allemagne à Paris. Nous restâmes détenus sous les moqueries des passants, puis entraînés au milieu des soldats, nous partimes pour Ludwigshafen; mais ayant manqué le train, on nous reconduisit à Strasbourg.

Le lendemain, nous partimes pour Bâle. Le train fut arrêté à Mulhouse, puis à Saint-Ludwig. Là, on nous obligea de descendre et on nous força à marcher à pied cinq kilomètres. Défense expresse nous fut faite de prendre une voiture.

Toujours accompagnés de soldats, nous arrivèmes enfin à Bâle, Ma femme est gravement malade. Tous nos bagages furent confisqués. Toute démarche de ma part fut repoussée violemment, et les soldats me menacerent de leur fusil. Après six jours, nous partimes pour Genève, où nous sommes ac tuellement.

Marseille et la Guerre

Le 14º jour de la mobilisation est le en nature : linge, vêtements, objets de consommation, gâteries pour les blessés et les malades, etc..., qui seront répartis par ses soins entre ses hôpitaux. dimanche 16 août.

Les allocations journalières aux familles des soldats

Rappelons que c'est ce soir à 6 heures qu'expire le délai accordé aux familles des soldats pour faire leur demande d'allocation lournalière accordée par le gouvernement.

Des imprimés de demandes que les ayants droit n'auront qu'à remplir, se trouvent dans tous les commissariats de la ville, et pour les communes des départements, dans toutes les mairies où les intéressés pourront se les procurer. Les notices, remplies conformément aux indications données, devront être remises à la mairie au plus tard ce soir, samedi, à 2 heures.

Indiquons que les demandes précédemmen faites sur papier libre sont annulées et que seules seront prises en considération celles qui seront établies sur les imprimés spéciaux qui ont été mis, comme nous venons de le dire, à la disposition du public.

Les récoltes dans le département

Dans le département des Bouches-du-Rhône, comme dans l'ensemble des départe-ments français, les récoltes sont abondantes, et l'on considère cette année agricole comme a meilleure que nous ayons eue depuis bien

a mellieure que nous ayons eue depuis bien longtemps.

Les blés, avoines, orges ont magnifiquement flonné et nos champs offrent en céréales une luxuriance au dessus de la moyenne. Les fourrages sont également prospères. Les fruits le répandent abondamment sur nos marchés, et l'on constate, avec leur profusion, leur qualité, supérieure à celle des dernières années.

années.

Les légumes ne le cèdent en rien aux céréales et aux fruits. Ils sont bien venus, et l'on a la certitude qu'à aueun moment, nos marchés ne seront dépourvus de pommes de terre par exemple, dont rien ne pourrait justifier une augmentation de prix. La main-d'œuvre que l'on redoutait un instant de voir manquer, est en ce moment à peu près suffisante.

En somme, nos campagnes offrent l'aspect le plus rassurant, et une personnalité agricole à qui nous demandions quelle était la situation des récoltes, nous la résumait ainsi : « C'est une bonne, bonne année !

Les transports de marchandises par chemins de fer

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. nous prie de porter à la connaissance du public l'avis suivant :

Nous allons profiter de ce que les trains du service journalier circulant sur nos lignes, offrent une certaine place disponible pour reprendre, en vue de faciliter le ravitaillement de la population civile des localités situées sur les embranchements, l'acceptation dans ces trains, des expéditions de grande vitesse de marchandises désignées ci-après :

Lait, ceufs, beurre, bestiaux, denrées alimentaires, finances.

Les gares qui pourront expédier et recevoir

se produire.
Ces transports commerciaux pourront tou-jours être restreints et même complètement suspendus. Avis en serait alors donné à nou-

La Commission de ravitaillement

Hier après-midi, s'est réunie à la Préfecture la Commission de ravitaillement et de subsistance du département. MM. Bouge, Cadenat et Girard, député, y assistaient. M. Peytral, retenu par le départ de son fils pour l'armée, s'était fait excuser.

Dans cette séance, on a procédé à la revision des prix de certaines denrées, lesquels prix, par suite de la revision des droits de douane, ont été diminués, les diminutions portent notamment sur les blés et les légumes secs.

La Banque de France et les effets payés après leur échéance

La Préfecture nous adresse la communication suivante :

« La Banque de France ne réclame pas l'intérêt du retard pour les effets payés, après leur échéance primitive, à ses guichets et bénéficiant du moratorium.

Cette mesure s'applique exclusivement aux effets compris dans le portefeuille de la Banque avant la publication du décret du 9 août 1914.

Les patrouilles

A partir d'aujourd'hui, 15 août, des patrouil-les circuleront à travers la ville, et compren-dront une esceuade de 15 hommes comman-dés par un caporal et accompagnés d'un agent de police.

Les services municipaux

De nombreuses demandes d'emploi conti-nuent d'arriver à la Mairie. La Municipalité nous prie de faire connaître que tous les sevicres municipaux sont assurés avec le personnel non mobilisé, et que dans ces conditions il ne lui est pas possible de don-ner suite à ces demandes comme à celles qui lui sont déjà parvenues.

Croix-Rouge française

Pendant que s'achève l'installation de son hôpital auxiliaire n° 2 dans les locaux abandonnés et considérablement délabrés de l'ancienne école Saint-Ignace, rue Saint-Sébastien, la Société de Secours aux Blessés (Croix-Rouge Française) a ouvert hier son hôpital auxiliaire n° 1 dans le magnifique immeuble construit 23, rue Thomas, pour le Sacré-Cœur, et devenu Lycée de jeunes filles. Cet immeuble n'a été évacué par la troupe que lundi dernier. Aucun établissement ne pouvait mieux se prêter à cette affectation. Les locaux sont vasies, sains, d'une aération parfaite. La Croix-Rouge y a établi 150 lits, dont le nombre poufra être augmenté si cela devient nécessaire. Un corps médical de premier ordre qui s'honore d'avoir M. le docteur Poucel comme médecin-chef, comprend encore MM.les docteurs Nicolas, Pagliano, Riss, Isaac, Barbaroux. Pendant que s'achève l'installation de son

MM.les docteurs Nicolas, Pagliano, Riss, Isaac, Barbaroux.

Mlle Renaudin, infirmière-major, dirige un corps de quarante infirmières particulièrement secondée par Mmes Batault, Boyer, la marquise de Verclos, Esmiolle, Domergue, Mlles Nagretti, Girard, Roches, de Vries, chefs das services.

M. A. de Ferry administrateur de l'hôpital, à l'activité duquel on doit une si rapide installation; M. Flory, comptable, et M. le baron de Saint-Genest qui lui est adjoint, sont entourés d'un groupe de volontaires dévoués et capables, qui leur donnent un concours précieux.

Dons et secours

Le maire de Marseille a recu, hier, les sommes suivantes pour être transformées en secours en nature aux familles nécessi-

Comité des Assureurs Maritimes, 23, rue Haxo, 1.000 fr.; Cercle Sportif, 8, rue de la Darse,1.000 fr.; MM. Amable Chanot,conseiller général, ancien maire de Marseille, 100 fr.; J. Dufour, conseiller municipal, président du Syndicat des cuirs et peaux de Marseille et du Midi, 4 et 9, rue de la Pyramide, 300 fr.; Samuel et Isaac Saltiel, négociants en cuirs, 46, rue Paradis, 100 fr.; Joseph Latil, fabricant tanneur à Toulon, 100 fr.; Brix, 25, rue Coutellerie, 50 fr.; Hyacinthe Maillat, 343, rue Paradis, 1.000 fr.; Association Mutualiste et Professionnelle des Sages-Femmes, 56, rue de la République, 300 fr.; M. Battilana et ses fils, 6, marché des Capucins, 500.

D'autre part, le préfet a reçu une somme de 1.000 francs qui lui a été remise par M. Loubatières, officier chef du pilotage du port de Marseille, au nom des pilotes, et 2.216 fr. provenant d'une souscription de la colonie arménienne de Marseille, au profit des blessés Comité des Assureurs Maritimes, 23, rue

énienne de Marseille, au profit des

Pour venir en aide aux familles des mobi-lisés, MM. Gautier frères, les minotiers de Port-Saint-Louis-du-Rhône, se sont mis à la Port-Saint-Louis-du-Hnone, se sont fins à la tête d'un Comité de secours avec une sous-cription de 10.000 francs. Mme Albert Gau-tier, la femme de l'un d'eux, dont l'activité généreuse s'exerçait hier encore dans le do-maine de Art et Charité, ira elle-même à Port-Saint-Louis-du-Rhône organiser les secours et présider à la distribution de soupes, pain, etc... aux familles intéressantes de cette région industrielle.

region industrielle.

M. Le syndicat des Propiétaires marseillais a voté, dans sa séance d'hier, une somme de dix mille francs pour être convertie en 20.000 bons de pain de la valeur de 50 centimes chacun.

Un beau geste d'institutrices

Le personnel de l'Ecole Normale d'institutrices d'Aix a organisé un ouvroir pour la confection d'objets de lingerie destinés aux soldats malades ou blessés. Il fait un pressant appel auprès des anciennes élèves de l'école pour que chacune, dans la mesure du temps et des ressources dont elle dispose, apporte sa contribution à l'œuvre commune. Les objets confectionnés : chemises de nuit, caleçons, flanelles, etc., peuvent être envoyés, soit à l'Ecole normale, soit chez Mile Domenc, rue Sainte, numéro 140, Marseille.

Syndicat des gérants de débits de tabac

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 13 courant, a pris les décisions suivantes qu'il porte à la connaissance des membres du Syndicat :

service journalier circulant sur nos lignes, offrent une certaine place disponible pour reprendre, en vue de faciliter le ravitailement de la population civile des localités situées sur les embranchements, l'acceptation dans tes trains, des expéditions de grande vitesse de marchandises désignées ci-après :

Lait, œufs, beurre, bestiaux, denrés alimentaires, finances.

Les gares qui pourront expédier et recevoir sont les suivantes :

De Marseille inclus à Pertuis inclus et inversement ; de Gardanne inclus à Carnoules inclus et inversement ; de Miramas inclus à Rognac inclus et inversement ; de Miramas inclus à Port-de-Bouc inclus et inversement ; de Toulon inclus et inversement ; de Toulon inclus à Aix inclus à Draguignan inclus et inversement ; de Toulon inclus aux Salins d'Hyères inclus et inversement ; de Toulon inclus aux Salins d'Hyères inclus et inversement; de Toulon inclus aux Salins d'Hyères inclus et inversement; de Toulon inclus et inversement; de Cannes inclus à Grasse inclus à Draguignan inclus et inversement; de Cannes inclus et inversement; de Cannes inclus à Grasse inclus à Draguignan inclus et inversement; de Cannes inclus et inversement; de Salon inclus à Aix inclus et inversement; de Toulon inclus aux Salins d'Hyères inclus et inversement; de Toulon inclus et inversement; de Cannes inclus à Grasse inclus à Draguignan inclus et inversement; de Cannes inclus à Grasse inclus et inversement; de Cannes inclus à Grasse inclus à Draguignan inclus et inversement; de Cannes inclus à Grasse inclus à G

tion des échéances; Les communications des Comités de secours ; la Chronique locale et le Courrier d'Aix.

Le Bulletin Militaire des armées de la République

Nos soldais recevront chaque jour des nouvelles

de la guerre et du pays Paris, 14 Août.

Le gouvernement a décidé la création d'un bulletin militaire quotidien qui sera distribué gratuitement aux troupes par les soins du ministre de la guerre.

Ce bulletin ne sera pas mis en vente à Paris, ni dans les départements. Il est exclusivement réservé à nos soldats, qu'il mettra au courant des opérations de guerre, en reproduisant, chaque jour, les communiqués à la presse.

Sous ce rapport donc il ne contiendes

la presse.

Sous ce rapport, donc, il ne contiendra aucune information supplémentaire, mais il donnera aux troupes les nouvelles de l'intérieur qui leur manquent et sera le lien indispensable entre la nation entière et ses défensances.

seurs.
Le but de l'œuvre entreprise est nettement défini dans la lettre adressée par M. Messimy, ministre de la Guerre, à M. Viviani, et dans la répense du président du Conseil.
Voici la lettre du ministre de la Guerre au

Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Nos armées couvrent la frontière depuis la mer du Nord jusqu'à la Suisse. Sur cet immense front, de plus de 400 kilomètres, au sein d'une armée de plusieurs millions d'hommes, chaque officier, chaque soldat, est perdu, livré aux impressions de l'instant et du lieu où il se trouve, sans nouvelles des siens, sans nouvelles de la guerre même.

Je crois nécessaire d'apporter à tous ceux qui combattent dans ces conditions sur le frant, un puissant réconfort par la publication quotidienne d'un bulletin distribué dans lous les corps à tous les officiers et soldats.

Je veux que, par les informations de ce bulletin, ils puissent constamment mesurer l'importance de leurs efforts individuels dans l'effort national, que cette pensée crée parmi eux une généreuse émulation, je veux que, par lui, ils apprennent de quels soins la nation entoure les parents, les femmes, les enfants qu'ils ont laissés derrière eux aux foyers. Ils se consacreront ainsi avec plus d'abnégation encore, si c'est possible, à leur grande tâche glorieuse s'il en fut jamais, où le sacrifice doit avoir pour prix l'indépendance de la patrie et l'indépendance de la France dans le triomphe du droit et de la liberté.

Je vous demande, monsieur le président, la permission de placer sous votre haut natro-

liberté.

Je vous demande, monsieur le président, la permission de placer sous votre haut patronage ce bulletin qui va porter à nos armées la voix de la France. Aucune autorité plus que celle du gouvernement ne saurait donner à cette voie toute sa force, celle qui entraînera à la victoire.

Voici la réponse du président du Conseil au ministre de la Guerre :

Mon cher ami, Mon cher am,

Je vous remercie d'avoir placé sous mon
patronage le bulletin militaire, des armées
de la République. Ce sera l'honneur de ma
vie d'avoir pu, en vous répondant, communiquer à travers l'espace avec cette jeunesse
glorieuse qui, à la tête de la Patrie, s'est
dressée frémissante et prête au suprême comhat précieux.

Mme la directrice et Mme l'économe du Lycée de jeunes filles ent mis sans compter leur temps et leurs peines à la disposition de l'administration.

Si bien organisés que soient ses hôpitaux au moyen de ses propres ressources, la Sopiété de Secours aux Blessés continuera à recevoir avec reconnaissance à son siège principal, 26, rue de la République, les dons

debout à la frontière, et demain au delà de la frontière offisiont au pays le rempart mou-vant de leurs poitrines, ils seront, par un lien visible, rattachés à la Patrie. Ils sau-ront l'admiration que soulève partout leur héroïsme, et que la mère, la femme, la fian-cée, la sœur, jettent vers eux leurs regards enflammés.

enflammés.
Il sauront ce que la nation attend de leur cerveau et de leurs muscles, de leur intelligence et de leur cœur.
Ils recevront les nouvelles intérieures et apprendront que grâce à eux la vie nationale n'est pas suspendue.
Ils apprendront que le pays, calme et conflant, aitend leur retour pour les bénir et les acclamer.

flant, attend leur retour pour les bénir et les acclamer.

Ah! jeunes gens — et vous, mes deux enfants, confondus dans la grande foule en armes — têtes blondes et brunes, retournezvous vers le passé! Vous y lirez dans l'Histoire de la France émancipatrice, et que la haine des barbares poursuit parce qu'elle incarne le droit éternel. Tournez-vous vers l'aventr, vous y verrez l'Europe affranchie de la plus abjecte tyrannie, la paix assurée, la résurrection du travail dans le bonheur et dans l'amour.

Allez au combat i Le plus humble d'entre vous est utile à la patrie. Depuis le général en chef, dont le merveilleux sang-froid fait l'admiration du monde, jusqu'au dernier dentre vous, chacun a un rôle indispensable. La gloire est pour tous, la lumière éclaire tous

loire est pour tous, la lumière éclaire tous

gloire est pour tous, la lumière éclaire tous les fronts.

En avant, enfants de la patrie! Vous êtes le droit, vous êtes le nombre, vous êtes la force! Demain, vous serez la victoire, et quand vous nous reviendrez après vous avoir serrés dans nos bras par le sillage que votre héroïsme nous aura ouvert, nous trons dans un pieux pèlerinage bénir les tombes profanées où les manes des héros de 4870 ont attendu long-temps avec le tendre embrassement de la patrie, le réveil terrible de sa justice.

René Viviani.

Président du Conseil des ministres.

Un espion de marque

La récente visite de M. Krupp en Angleterre

L'ancien correspondant du Daily Mail à Berlin, M. Frédéric William Wile, raconte ce matin qu'en juin dernier M. Krupp de Bohlen, le directeur de la maison Krupp, vint en Angleterre avec sa femme, sous le prétexte d'un voyage d'agrément. Mais en réalité, ce voyage fut une véritable tournée d'espionnage.

réalité, ce voyage d'agrement. Mais en d'espionnage.

M. Krupp, en effet, qui était accompagné de son directeur technique d'Essen, le docteur Ehrensbergen, profita de son séjour en Angleterre et en Ecosse pour visiter tous les principaux établissements anglais : Vickers, Armstrong, Whitworth, Cammel, Laird, etc. Partout il fut reçu avec la plus grande courtoisie et put se renseigner à loisir.

En quittant l'Angleterre, M. Krupp de Bohlen se rendit immédiatement à Kiel pour faire son rapport à Guillaume II, qui recevait précisément en ce moment l'escadre de l'amiral Sir George Warrender.

L'amiral de Tirpitz, qui se trouvait par hasard à Kiel, put entendre le rapport fait par M. Krupp à l'empereur.

Le correspondant du Daity Mail ajoute qu'il comprend aujourd'hui pourquoi, lorsqu'il voulut à cette époque interviewer à Kiel M. Krupp de Bohlen sur son voyage en Angleterre, ce dernier refusa de le recevoir et lui fit dire qu'il lui paraissait tout à fait inopportun de mettre le public au courant des détails de ce voyage.

La guerre et la question des Ecoles

De nombreuses familles se sont demandées et ont demandé au ministère de l'Instruction Publique si les services de l'ensetgnement public seraient assurés à la rențiee d'octobre et si, notamment, les prochaies sessions d'examens, seraient maintenues. Sessions d'examens, seraient maintenues, sous sommes en mesure de déclarer que, d'accord avec le gouvernement, M. Albert Sarraut, ministre el l'instruction Publique, a prescrit les dispositions necessaires pour que l'œuvre scolaire ne soit pas interrompue. Le ministre estime que la vie intellectuelle de la nation ne doit subir aucun arrêt et que l'Université, obéissant à un très haut souch patriotique, doit se préoccuper d'assurer la préparation rapide des jeunes gens appelés à remplacer dans l'ensemble de l'activité nationale leurs ainés morts pour la défense de la patrie.

En conséquence, les sessions d'examens, d'abord, auront lieu à la date fixée ; d'autre part, l'enseignement supérieur et l'enseignement supérieur de l'activité al l'enseignement et des sessions d'examens, d'abord, auront lieu à la date fixée ; d'autre part, l'enqu'un grand nambre d'établissements universitaires aient été mis à la disposition de l'autorité militaire bour être affectés à l'hospitalisation des blessés, toutes les dispositions et dessus touchant la continuité de l'enseignement et des sessions d'examens, la justions et des suvegarder les intérêts profondément légitimes des étudiants qui, sous les drapeaux, acquittent vallamment, leur dette envers la patrie. Ces intérêts seront sauvegardés par un ensemble de mesures actuellement en préparation.

Dans l'enseignement primaire enfin (écoles maternelles et écoles étementaires), la rennée séfectuer à la date fixée au moment de l'ouverture des vacances, En général, les locaux sont demeurés disponibles. Le mémbre de Vienne Paris, 14 Aout. De nombreuses familles se sont demandées

seront remplaces provisoirement par des instituteurs détachés.

Il est probable, néanmoins, que les cadres seront incomplets dans les écoles primaires supérieures de garçons. Les classes seront, au besoin, géminées. Il sera plus difficile d'assurer le service dès la rentrée dans les écoles normales d'instituteurs. Les élèves seront employés comme instituteurs intérimaires dans les écoles complémentaires. Beaucoup de professeurs sont mobilisés. Enfin, la plupart des écoles seront transformées en hôpitaux. Dans les écoles normales d'institutrices, la situation sera presque identique. Sans doute, les professeurs seront disponibles, mais les élèves maîtresses seront dispersées à titre d'institutrices intérimaires dans les communes de chaque département et les locaux seront occupés par le service de santé. Il semble qu'il y ait donc lieu, jusqu'à nouvel ordre, d'ajourner la rentrée de ces écoles. Sauf cette exception, la vie scolaire se peursuivra done normalement en France.

Par suite de la guerre le milliardaire Vanderbilt

est sans un sou

M. Vanderbilt, le milliardaire américain bien connu, était en Autriche avec Mme Vanderbilt, lorsque la guerre éclata. Il par-tit immédiatement pour Gènes où il espé-rait pouvoir s'embarquer à destination de l'Américae

Arrivé à Milan, M. Vanderbilt s'aperçu qu'il n'avait plus d'argent sur lui. Il essaya alors de réaliser plusieurs chèques, mais aucune banque ne voulait les payer. Par suite, M. Vanderbilt se trouve actuellement

LA GUERRE La prise de Saales par les troupes françaises

L'Angleterre et la France conservent la maîtrise de la Mer

(Communiqué officiel)

Paris, 15 Août (2 h. 30 matin). La ville et le col de Laales sont maintenant occupés par les troupes françaises qui, hier, avaient occupé le plateau

L'artillerie française a pris à revers les positions allemandes et son feu a grandement facilité la tâche de notre infanterie, qui a eu quelques blessés mais pas un tué.

Nous avons trouvé à Saales des mon-ceaux d'effets d'équipement abandon-nés, ce qui indique une vraie débandade.

MAITRISE DE LA MER

Les escadres anglaise et française ont assuré avec une sécurité complète les transports de troupes d'Angleterre sur le continent et d'Afrique en France. Les deux croiseurs allemands de la Méditerranée sont hors de jeu.

Les ravitaillements des belligérants alliés de la France sont certains et faciles, comme ceux de la France elle-

LA GUERRE AERIENNE

Les avions français viennent d'obtenir plusieurs succès, dont l'un particulière-ment brillant, dans la région de la

Un avion allemand s'est aventuré audessus de nos troupes à environ 1.000 mètres. Le tir a aussitôt commencé et bientôt il a porté. L'appareil atteint dans son moteur, a commencé a s'incliner et on a vu les pilotes essayer de le relever : ils n'ont pas réussi et ont dû atterrir. C'étaient deux officiers qui ont été faits prisonniers.

D'autre part, un avion français a rencontré hier un avion allemand. Le pilote de l'avion français a donné la chasse à l'avion allemand en tirant sur lui des coups de fusil browning. L'avion allemand n'a pas riposté et a pris la fuite. A Weel, canton de Fresnes, dans la Meuse, un avion allemand a jeté trois bombes sur nos troupes. Personne n'a

ARRIVEE DU GENERAL FRENCH

Le général French, commandant du corps expéditionnaire anglais, arrivera demain samedi, à midi 28 à la gare du Nord. Il se rendra directement à l'ambassade d'Angleterre. A 16 heures, le général French rendra visite au prési dent de la République, au président du Conseil, aux ministres de la Guerre et des Affaires étrangères.

La coopération austro-allemande

Les Autrichiens marchent au secours de lenrs alliés

Rome, 14 Août. La Stampa, de Turin, publie le télégramme suivant, daté de Constance 10 août : « Je puis vous assurer qu'à Lindau, ces jours-ci, ont été rassemblés 150.000 Bava-rois, réservistes de trente-cinq à quarante ans. Il est évident que ce corps d'armée se dirige le long de la frontière suisse vers

Le Secolo de Milan reçoit sur le même "Le gouvernement de Berlin se sentant peut-être un peu faible sur les lignes défen-sives, s'est mis d'accord avec l'état-major

de Vienne pour faire venir, en toute hâte, en Alsace, d'importants contingents autrichiens, qui ont renforcé les garnisons de la Haute-Alsace». Enfin de Lugano, on signale à la Tribuna, de Rome, les mêmes mouvements autri-chiens, dès le 7 août :

« Je crois pouvoir confirmer que huit régiments autrichiens sont partis d'Insbruck (Tyrol), s'avançant à marche forcée vers le lac de Constance. D'autres régi-

regiments suivront sous peu par la même voie. Ils traverseront la Bavière, le Wurtemberg et le Grand-Duché de Bade pour se joindre aux troupes allemandes opérant au delà du Rhin, sur la frontière d'Alsace, contre les Espacies. Francais. « Il paraît certain que l'Allemagne à ré

"I parait certain que l'Alienagne a re-clamé d'urgence cette intervention pour rendre libre une partie de ses troupes de-vant Belfort, et les envoyer en Belgique, dont la résistance impressionne le grand état-major, qui ne la prévoyait pas. "Pour permettre à l'Autriche-Hongrie de

détourner une partie de ses troupes, l'Alle-magne semble avoir l'intention d'attaquer violemment les forces russes en Pologne.

Bruxelles, 14 août. On écrif au Bund, de Berne :

Nos concitoyens qui rentrent d'Alsace annoncent que de nombreuses familles allemandes ont déjà quitté Mulhouse, par crainte de l'invasion francaise, et se sont réfugiées à Fribourg-en-Brisgau. Les 21 communes alsaciennes qui sont sous le feu du fort d'Istein (Badé) ont reçu l'ordre d'avoir à évacuer les lieux au premier signal et de ne laisser dans les villages aucun être vi-

Ce que disent nos blessés et les prisonniers allemands

La nuit dernière quelques biessés français et prisonniers allemands sont passés en gare des Chantiers, à Versailles. Ils se trouvaient dans deux vagons, faisant partie d'un train allant au Mans.

Un maréchal des logis d'un régiment de dragons, qui a continué à tirer plusieurs coups de carabine après avoir reçu une balle dans le bras gauche s'étonne qu'on l'évacue si loin pour, dit-il, une égratignure (il a le biceps gauche traversé).

Ce brave se lamente à la pensée que cet éloignement lui fera perdre du temps pour rejoindre son régiment dès qu'il sera remis.

Un sous-officier d'artillerie nous assure que dans l'engagement où il fut blessé, il n'y eut que 3 morts sur 80-blessés.

Une batterie allemande, ajoute-t-il, n'a pas tenu devant nos canons qui avaient eu l'avantage.

tenu devant nos canons qui avaient eu l'avantage.

L'ennemi a abandonné une pièce toute attelée, enlisée au bord d'une mare.

Un officier prussien qui faisait partie des prisonniers, a exprimé sa surprise de l'enthousiasme et de l'ordre qu'il constatait tout le long de sa route. Il ajouta : « Quelle désillusion nous attend ! »

Les hostilités en Belgique

Succès belge dans la région de Hasselt

Bruxelles, 14 Août. Les troupes allemandes battues avanthier à Diest, et qui se sont retirées sur Hasselt, ont été très éprouvées. Elles ont essayé de reprendre l'offensive sur le flanc Sud des Belges. La division de cavalerie allemande chargée de cette opération a été repoussée.

Dans la soirée, une colonne d'infan-terie allemande s'est mise en mouvement dans la direction de Tongres. Aucun engagement nouveau n'a été

Lebombardement des forts de Liége

Suivant un avis reçu de Liége, les Alle-mands ont cessé le bombardement des forts de la rive droite pour porter teut leur effort

sur la gauche. Les forts attaqués sont ceux de Pontisse, de Liers, de Lantin, de Loncin, d'Eclogne et de Flèssale. Leurs attaques redoublen

surtout contre le fort de Pontisse. La défense de Namur

Bruxelles, 14 août. Pour enlever aux Allemands tout prétexte de représailles, les habitants de Namur sont

On dit que les travaux défensifs autour de Namur sont réellement formidables. La position fortifiée est encore plus redoutable Les Allemands ne marcheraient pas

sur Bruxelles et Anvers

Bruxelles, 14 Août. Le ministre de la Guerre déclare sans fon-dement la nouvelle publiée par un journal et disant que les Allemands marchaient sur Bruxelles et Anvers.

Bruxelles, 14 Août. La nuit a été calme dans le camp belge La nuit a été caime dans le camp beige.

Les Allemands n'ont tenté aucune attaque.

Des alertes se sont produites la nuit dernière à Oirbeke. Les sentinelles ont tiré sur
des uhlans qui n'ont pas été atteints.

La situation des troupes belges est excellente. Des reconnaissances à une grande
distance du camp, n'ont fait découvrir aucune
troupe ennemie. L'ennemi s'est replié, croiton sur le gros de l'armée.

on, sur le gros de l'armée. Surprise d'un détachement

Bruxelles, 14 Aout. Hier, 200 cyclistes militaires ont cerné ur étachement de 400 Allemands, dont ils ont tué un grand nombre et fait prisonniers une cinquantaine; les autres ont été dispersés, La cavalerie s'est distinguée particulièrement contre les uhlans arrivant sur la rive droite de la Meuse.

Bruxelles, 14 Août. On mande de Tirleront, d'après des récits faits par des carabiniers cyclistes que l'acharnement des Allemands se porte surtout contre eux. Ils tuent les prisonniers

Le secret des opérations

Bruxelles, 14 Août. Le ministre de la Guerre communique la

note suivante: Etant donné les dispositions actuelles des armées françaises, anglaises et belges, le ministre de la Guerre a décidé que l'intérêt supérieur du pays commande de ne plus faire le moindre communiqué relatif aux mouvements des trois armées. Le gouvernement compte sur le patrio-tisme de la presse pour que le silence le plus absolu soit observé en ce qui concerne les opérations militaires.

A Paris

Les opérations d'escompte et la Banque de France

Paris, 14 Août. On a vu par le compte rendu du Conseil des ministres que le gouvernement se préoccupe d'empêcher le chômage en prenant toutes les mesures utiles pour faciliter aux commerçants et industriels le paiement des salaires et l'acquisition des marchandises ou matières premières, double condition nécessaire pour assurer la reprise des affaires: A ce point de vue il est intéressant de signaler le communiqué suivant, qui émane de la Banque de France:

Contrairement à certains bruits répandus, la Banque de France n'a jamais cessé les opérations d'escompte ni à Paris, ni dans aucun de ses établissements en province. Les instructions qui viennent d'être données prescrivent, au contraire, de continuer, sur justification et centre agranties statutaires, tous lieu rue Joseph-Autran, 6.

Le Conseil d'administration de la Chambre Syndicale des Patrons Boulangers de la Ville de Marseille invite tous ses membres à assister aux obsèques de M- GUINTRAND qui auront lieu aujourd'hui samedi, 15 du courant, à 2 h. 30, boulevard de Paris, 48, and the contraint of the contrai

cscomptes susceptibles de faciliter le fonc-tionnement des industries et commerces inté-ressant la défense nationale, le ravitaillement des populations ou le fonctionnement des usines et ateliers qui continuent à occupen un personnel d'ouvriers.

L'escadre allemande d'Extrême-Orient bloquée par la flotte anglaise

Londres, 14 Août. On télégraphie de Pékin à l'Exchange Télégraph:

« La flotte anglaise aurait bloqué l'escadre allemande d'Extrême-Orient. »

la Bulgarie s'alliera à la Russie

On annonce officiellement de Sofia que le président du Conseil, M. Radoslavof, a fait à la Chambre des députés une déclaration extremement intéressante.

On a dit que la Bulgarie était résolue à observer une rigoureuse neutralité à la condition que la Turquie gardât la même atti-tude. Il a ajouté : « Mais si La Porte s'allie à l'Allemagne, le programme de la Bulgarie sera dès lors tout tracé : elle se réconciliera avec la Serbie et s'alliera avec la Russie pour reprendre Kirk-Kilissé, Andrinople et

la presqu'ile de Gallipoli. Constantinople, 14 Août. Un véritable vent de folie souffle à Constantinople. Le parti Union et Progrès est mattre du gouvernement, et, avec Enver pacha, lui impose une attitude nettement allemande. Les partis de l'opposition jugent cette attitude criminelle et la combattent. On s'attend à des conflits intérieurs qui aggraveront encore la situation de l'empire

La déclaration de guerre du Japon à l'Allemagne

Londres, 14 Août. On attend d'heure en heure

la nouvelle de la déclaration de guerre adressée par le Japon à l'Allemagne. La décision ne sera probablement connue d'une manière officielle qu'au retour de l'empereur qui est attendu à Tokio le 15 acût.

La Russie contre l'Autriche

Le combat de Sokal

DEFAITE DES TROUPES AUTRICHIENNES

Saint-Pétersbourg, 14 Août. L'état-major général publie le communiqué suivant :

Dans le combat de Sokal, la cavalerie russe a débusqué d'une position fortifiée les régiments du 5e lanciers, du 3e hussards et une partie du 15e dragons et deux hataillons

du 55e d'infanterie. Les soldats de la landsturm, qui défendaient la forêt de Sokal, ont pris la fuite sans attendre l'issue du combat. Les troupes russes continuent la poursuite de l'ennemi. Le même jour les Russes, tout en maintenant le contact avec les Autrichiens, ont anéanti, à Hignet, le 11e régiment de lanciers. Entre Shora et Siniagovka, la cavalerie russe ayant constaté un mouvement de six compagies et de deux escadrons autrichiens, les a attaqués immédiatement et a sabré une compagitation de la compagie de la compagie de la compagie de deux escadrons autrichiens, les a attaqués immédiatement et a sabré une compagies et de deux escadrons autrichiens. attaqués immédiatement et a sabré une com-pagnie du 35e régiment de la landwehr. Les tentatives autrichiennes faites pour approcher du camp russe au Sud de Sboraz ont été repoussées par l'artillerie russe qui a causé à l'ennemi des pertes importantes.

La Guerre sur Mer

Le cas du « Gœben »

et du « Breslau »

Londres, 14 Août. On apprend que des représentations diplomatiques ont été faites au gouvernement turc relativement au Gæben et au Breslau, demandant le rapatriement immédiat des officiers et des équipages des navires allemands.

Des croiseurs allemands bombardent un phare russe

Saint-Pétersbourg, 14 Août. Deux croiseurs allemands ont lancé une vingtaine d'obus sur le phare situé à l'extrémité occidentale de l'île Dagerott. Ces projectiles n'ont causé aucun dégât.

AVIS DE DECES

M. et Mª A. Augé; Mile Joséphine Augé; M. Edmond Thom; Mª Thomas Thom; les familles Augé, Thom, Dalmon, Bernard, Chatagnon, Calllol, Ricard, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mª veuve Maria AUGÉ, née TIZOT, décédée le 14 août, à l'age de 70 ans, munie des sacrements de l'Eglise. — Les obsèques auront lieu aujour d'hui samedi, à 3 heures après midi, à Bonneveine, boulevard des Amis, 14. — Il n'y a pas de lettres de faire part.

M. Maurice Brion; M. Raoul Brion, avocat, conseiller général; M. Gabrielle Vayssettes, née Brion; M. le docteur Gervais Vayssettes; M. Marcel Brion; les familles Louis et Maurice Bousquet, Vermez (de Lyon), Léon Gellaz, Léon Ventre, Albini et Cavalli (de Trapani, Sicile) ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Camille BRION, officier de l'Ordre royal du Cambodge, chevalier du Nicham-Iftikar, décédé dans sa 72e année, muni des Sacrements de l'Eglise, Les obsèques seront fixées ultérieurement et auront lieu rue Joseph-Autran, 6.

La Prorogation des Echéances

Une Circulaire du Garde des Sceaux

Voici le texte de la circulaire adressée par le garde des Sceaux aux premiers pré-idents et aux procureurs généraux :

Paris, le 12 Août 1914. La loi du 3 août 1914 relative à la proro-gation des échéances des valeurs négocia-les, a accordé au gouvernement le pouvoir le prendre, pendant la durée de la mobilisa-ion et de la guerre, les mesures nécessaires pour :

1º Faciliter l'exécution ou suspendre les ffets des obligations commerciales ou civi-

ffets des obligations commerciales ou civies is 2º Suspendre toutes prescriptions ou péremptions en matière civile, commerciale ou administrative, cette suspension pouvant d'ailleurs s'appliquer aux inscriptions hypothécaires, à leur renouvellement, aux transcriptions et, d'une façon générale, à tous les actes qui doiverst être accomplis dans un délai déterminé par la loi ;

3º Suspendre tous délais impartis pour attaquer, signifier ou exécuter les décisions de l'ordre judiciaire ou administratif.

Le décret du 10 août paru au Journal Officiel du 11 du même mois vient d'édicter des dispositions proprès à répondre au vœu de la loi et qui s'inspirent des mesures prises en la même matière par les décrets des 9 septembre et 3 octobre 1870. Il importe qu'il soit mis immédiatèment en application et je vous prie de vouloir bien donner dans ce but, le cas échéant, tous éclaircissements utiles aux Parquets et aux Tribunaux de votre ressort ; je crois devoir à cet effet vous adresser quel ques indications qui sont de nature à préciser le sens et la portée du nouveau décret.

L'article 1" reproduit presque textuellement les termes de l'article 2, paragraphe 1" in fine de la loi du 5 août 1914. Ses dispositions sont absolument générales ; elles s'appliquent à tous les cas, devant boutes les juridictions : Cour de cassation, Cours d'appel, tribunaux civils et de commerce, justices de paix, consells de préfecture, et à tous les actes qui doivent être accomplis dans un délai 16gal. Elles sont, d'autre part, applicables à l'ensemble du pays le gouvernement n'ayant pas fait usage du droit que lui confère l'article 3 de la loi, d'en limiter l'application à une partie seulement du territoire.

La suspension des prescriptions et celle des délais aura lieu e pendant la durée de la

du territoire.

La suspension des prescriptions et celle des délais aura lieu « pendant la durée de la mobilisation et jusqu'à cessation des hostilités ». En s'exprimant dans ces termes, la loi a voulu donner dans une certaine mesure un effet rétroactif aux règles qu'elle édictait, puisque, lors de sa promulgation, la mobilisation était déjà commencée. Le premier jour de la mobilisation ayant été fixé au dimanche 2 août, par décret du 1er du même mols, c'est à partir du 2 août que la suspension a commencé a courir. Elle prendra fin à la cessation des hostilités, dont la date sera fixée par un décret.

sation des hostilités, dont la date sera fixée par un décret.

Toutefois, il n'a pas paru que la règle, en ce qui concerne la reprise des délais, dut être la même dans tous les cas. L'article 2 du décret prévoit que pour les actes de recours devant tous les tribunaux, soit judiciaires, soit administratifs, tels que oppositions, appèls, pourvois en cassation, etc., un nouveau délai égal au délai normal prévu par la loi, sera accordé aux plaideurs. Au contraire, pour tous autres actes : introductions d'instance dans un délai déterminé (notamment en matière de désaveu, de recherche de paternité, etc.), péremptions, prescriptions, inscriptions ou renouvellement d'hypothèques, transcriptions d'actes et de jugements, etc., le nouveau laps de temps accordé sera simplement égal à la fraction du délai qui restait à courir au premier jour de la mobilisation. La raison de cette différence se conçoit aisément ; alors que pour les actes de retion. La raison de cette différence se conçoit aisément; alors que pour les actes de recours, les délais sont, en général, assez brefs et ne dépassent pas six mois sauf pour les procédures exceptionnelles comme la prise à partie et la tierce opposition, ceux de prescription, de péremption, etc., soit, dans la plupart des cas, beaucoup plus longs. Il ent donc été excessif d'obliger les intéressés qui déjà avaient peut-être vu s'écouler la plus grande partie du délai, à attendre encore pendant des années l'expiration d'un délai de même dutée.

La règle posée à l'article ler, tout en étant très générale, n'est pas absolue, et à raison de certaines situations particulièrement inté-ressantes, il a paru nécessaire d'y apporter une atténuation. Dans ce but, l'article 3 dispose, d'une part, que certaines instances en-gagées avant la date de la mobilisation pour-

pose, d'une part, que certaines instances engagées avant la date de la mobilisation pourront être continuées, et d'autre part, que certaines décisions, pourvu qu'elles soient devenues définitives, pourront être exécutées.

Le décret ne précise pas quelles instances et quelles décisions il a entendu viser, ni quels motifs peuvent être invoqués pour limiter l'application de la règle édictée par l'article 1er : la détermination en est laissée à l'appreciation du juge qui tiendra compte tant des circonstancess que de la situation des parties. Il convient de ne pas perdre de vue que le décret dispose qu'il ne pourra être dérogé à ladite règle que pour des motifs exceptionnels. Ainsi, la plupart des instances relatives aux accidents du travail et celles ayant une cause alimentaire peuvent rentrer dans les prévisions du texte-

Quant à l'autorité qui pourra prononcer ces dérogations à la règle, ce sera, en ce qui concerne la continuation des instances engagées, le président de la juridiction saisie, quelle que soit cette juridiction, civile, commerciale, administrative ou prud'homale. Au contraire, les difficultés soulevées par l'exécution de toutes dégisen de justice, atent. cution de toutes décision de justice étant, en vertu du droit commun, de la compétence du président du tribunal civil, c'est ce magis trat seul qui aura le droit de l'autoriser s'i lui paraît qu'en raison de la situation res-pective du demandeur et du défendeur ou de toute autre circonstance de fait, il y aurait injustice à ce que l'effet de la décision obtenue soit arrêtée par la suspension des dé-lais qui se rencontrent au cours de la procé-dure d'exécution. Dans l'un et l'autre cas, il sera statué par ordonnance sur simple

Les dispositions de l'article 1er, paragra-phe 1, et de l'article 3 auront nécessairement une répercussion sur les travaux des bu-reaux d'assistance judiciaire. Il est bien en-tendu que ceux-ci devront continuer à exa-miner les demandes qui leur seront soumiminer les démandes qui leur seront soulin-ses; mais quand ils auront à statuer sur des espèces où se rencontrent des délais légaux, suspendus en vertu de l'article ler, il y aura lieu d'apprécier s'il conviendra de surseoir jusqu'à la cessation des hostilités.

Dans le cas où les bureaux seraient hors d'état de se constituer, les décisions pourront afre prises conformément aux dispositions

etre prises conformément aux dispositions prévues par l'article 6 de la loi du 10 juillet 1901 pour les cas d'extrême urgence. Les dispositions de l'article 3 ont été pri-

ses en faveur du créancier, en vue d'espèces particulièrement intéressantes ; au contraire, particulièrement intéressantes; au contraire, l'article 4 en rappelant aux magistrats qu'il leur est loisible de faire application de l'article 1244, paragraphe 2, du Code civil, au cas de poursuites et d'exécutions, a pour but de protéger le débiteur que les circonstances mettent dans l'impossibilité de remplir ses engagements. Le président du tribunal tivil statuant par ordonnance de référé exécutoire nonobstant appel, est autorisé à accorder les délais qui lui paraftront justifiés à tout débiteur qui n'ayant pu faire face à tes obligations, serait poursuivi ou sur le ses obligations, serait poursuivi ou sur le point d'être exécuté. Il a paru nécessaire de prévoir, dans ce cas, une ordonnance de ré-féré et non, comme dans les hypothèses précédentes, ume ordonnance sur requête, le créancier ayant en main un titre exécutoire iont l'effet ne pouvait être paralysé sans un lépat contradictoire.

L'article 4 ne contenant aucune restriction levra s'appliquer même aux obligations et cisions contractées ou intervenues depuis l'ouverture des hostilités. Par exemple, si après avoir autorisé la continuation des poursuites par application de l'article 3, le président vient à constater que par suite de changements survenus dans la situation du débitéur, celui-ci se trouve dans l'impossibilité de payer, il pourra accorder tels délais qu'il jugera utiles. Il en sera de même pour les obligations contractées depuis le début de la guerre et dont l'échéance avait été fixée, d'un commun accord, entre les parties à une date où le débiteur se croyait certain de la grant de la contractée.

également dans l'intérêt du débiteur que l'article 5 prévoit que pendant la durée de la guerre, cesseront de produire effet les clauses des contrats qui stipulent une dé-chéance en cas d'inexécution dans un délai ou à une date préfixa.

Cette disposition s'applique notamment aux contrats d'assurance, aux promesses et aux contrats de vente. Une compagnie d'assucontrats de vente. Une compagnie d'assi-rances, par exemple, ne pourra pas déclarer déchu du bénéfice de son contrat l'assuré qui n'aurait pas payé la prime à l'échéance convenue; de même, le vendeur ne pourra se prévaloir de la clause résolutoire en cas de non payement de tout ou portie du prix à l'époque fixée.

à l'époque fixée.

Il a été spécifié, toutefois, que pour éviter les abus et ne pas gêner les transactions commerciales, l'article 5 ne serait pas applicable aux contrats conclus avant le 4 août 1914. Cette restriction ne doit pas être interprétée comme s'opposant à l'application de l'article 4 : le président du tribunal pourra toujours, en faisant usage de l'article 1244 du Code civil, accorder tels délais qui lui paraîtront nécessaires paraîtront nécessaires

Comme pour les délais prévus par l'arti-cle 2, un décret déterminera la date à partir de laquelle lesdites clauses reprendront leur

Je vous prie de vouloir bien, d'accord avec M. le procureur général et avec M. le premier président, porter ces instructions qui seront d'ailleurs insérées au Journal Officiel, à la connaissance des présidents de toutes les juridictions civiles, commerciales et administratives de votre ressort, ainsi qu'à celle de MM. les juges de paix.

BIENVENU MARTIN.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

On nous communique:

On nous communique:

Comité de secours de Saint-Giniez. — Le Comité informe les familles nécessiteuses du quartier qu'une distribution de pain aura lieu tous les jours à partir de onze heures à midi, à l'école communale de garçons, boulévard de l'Egilise, et les invite de venair se faire inscrire au slège, aveue du Prado, 293, de 6 à 8 haures du soir, porteuses de leur livret de famille ou quelques pièces d'identité. Le Rouet. — Le Comité de suppléance en faveur des familles indigentes des mobilléés du quartier du Rouet s'est ainsi constitué:

Président d'honneur, M. Marx ; président effectif, M. Roubaud Léopold ; vice-présidents : MM. Begoin, Rambion, Jonquet, Truchet ; trésorier, M. Bertauit P. ; secrétaire général, M. Orsini ; membre actifs ; MM. Pendaries, Fraysse, Sarral, Ansaldi, Lavelle, Pascal, Fondachi, Gally, Golset, Sybille, Cottier, Rimbaud, Aillaud, Guérin, Puget, Burde, Pasquier, Lazardni.

Le Comité remercle publiquement monsieur Marx de tous ces hienfalts envers le quartier du Rouet. Madrague boulevard Oddo. — Le Comité de secours invite tous les habitants de la Madrague et du boulevard Oddo à une grande réunion qui aura lieu le dimanche 16 août, à 11 heures du matin au Sporting-Bar, 194, route d'Aix.

Les commerçants et magasiniers sont spécialement priés d'y assister.

Chartreux-Biancarde, — Le bureau du Comité de secours Chartreux-Biancarde, dont le 'slège 'est 19, boulevard de Roux, est constitué de la façon suivante : président, M. Roche Pierre, négociant ; vice-présidents : MM, Marc Fraissinet, pasteur de l'égilise réformée ¡Liautard Frédénic, propriétaire ; secrétaire, M. Belfau Joseph, secrétaire de police ; vice-secrétaire, M. Bianc Henri, voyageur de commerce ; trésorier, M. Milhavet M., négociant en vins ; vice-trésorier, m. Milh

Ce soir, à 9 heures, réunion générale.

Tête-Noire. — Le Comité adresse un pressant appel à la générosité des propriétaires et commercants qui pourraient venir en aide aux infortunce créés par la mobilisation et les étrangers sans travail. Les dons de toutes natures seront reçus tous les jours au siège, rue Meissonnier, 7. Le Comité compte sur le bon vouloir de chacun, pour facilitér la tâche de la Commission pour la distribution de la soupe et du pair et que tout le monde soit content.

tent.

Les Olives. — Le Comité des intérêts du quartier des Olives s'est transformé en comité de vigilance et de secours en faveur des familles des mobilisés sans ressources. Il receva avec reconnaissance les dons de toute nature qu'on voudra bien lui offrir. D'autre part, en vue de la création d'une cantine les familles désirant participer aux distributions de soupe et de pain sont priées de se faire inscrire au plus tôt et avant le dimanche 16 août au siège du Comité bar Olive

Mempenti. — Hier 14 août, il a été distribué sou-pes et paim, 684 ; pain seulement, 65. 350 familles ont été secourues. Aujourd'hui, 15 août, distribu-tion de soupe le matin à 11 heures, le soir, à 5 heures 30.

5 heures 30.

Ecole de la Belle-de-Mat. — Les habitants des rues Bellè-de-Mai du numéro 92 au 117, rue Loubon, Ricard, boulevard Saint-Charles, rue Neuve-Massot, traverse Bon-Secours jusqu'à Plombières, boulevard Morel, chemin de Sainte-Marthe et Saint-Barthélemy, boulevard Guigou, boulevard Bonne-Grâce, boulevard Amayer, boulevard Bonne-Grâce, boulevard Amayer, boulevard Hlemand, boulevard Boyer, rue Séry, rue Raymondino, boulevard de Plombières, numéros impairs du boulevard Burel au boulevard Battala sont avisés qu'une distribution de pain et de soupe aura lieu tous les jours de 9 heures à midi à l'école de la Belle-de-Mai.

Mai.

Belle-Vue extrémité boulevard Sylvestre, — Les habitants des rues Barsotti, Saint-Jean-Baptiste, Danton, Sylvestre, Toussain, Caussemille, Sainte-Victorine, Sainte-Marie, avenue Belle-vue, boulevard Durbec, sont avisés qu'une distribution sera fatte à l'école communale du boulevard Durbec tous les jours de 9 heures à midi à partir d'aujourd'hui samedi.

Aux Comités de vigilance des 2me et 11me can Aux Comites de vigitance des 2me et 11me cartons. — Les présidents et secrétaires des comités
de vigitance et d'intérêts de quartiers, sont priés
d'asister à la réunion qui aura fieu ce soir samedi
à 9 heures 30 au bar du Rhône rue d'Endoume,
très urgent,
Les convocateurs : Taddei, conseiller général ;
Mattéoda, Oruciani, A. J. Antongiorgi.

Matteoda, Cruciani, A. J. Aliongiorgi.

Les Aygalades. — Les habitants des Aygalades sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir samedi 15 août, à 7 heures, au bar Terminus, à l'effet de former un Comité central de secours aux indigents par suite de la mobilisation. MM. les membres du bureau de la Société Notre-Dame du Mont-Carmel ainsi que ceux des autres Sociétés ou Comités existants sont priés de se faire représenter.

se faire représenter.

se faire représenter.

Saint-Barnabé. — Les souscriptions recueillies par le Comité de Secours en faveur des familles indigentes des mobilisés dépassent actuellement un mililler de francs.

Il faut ajouter, en outre, parmi les généreux donateurs : MM. Gros, minotiers, qui livreront 50 kilos de farine par jour pendant toute la durée de la guerre, en prenant à leur charge les frais de panification : MM. Julien frères, de la maison Théophile Julien, qui ont remis 200 francs en bons d'alimentation, et de M. Scaramelli un don important de riz et pâtes alimentaires. Au nom des familles nécessiteuses du quartier, le Comité adresse à tous les généreux souscripteurs et donateurs ses plus chaleureux remerciements.

Grand'Rue et Chevalter-Roze. — Le Comité de se-

teurs ses plus chaleureux remerciements.

Grand'Rue et Chevaller-Roze. — Le Comité de secours du quartier, dont le siège est Bar de la Cigale, Grand'Rue, a l'honneur de faire appel à toutes les personnes de honne volonté qui voudront bien se joindre à lui pour recuelitir les dons en espèces, nature et effets, pour être distribués aux familles nécessiteuses du quartier, dont les fils et les maris ont été appelés sous les drapeaux par la mobilisation. Prière de vouloir bien se faire inscrire en s'adressant à M. Moline, bar de la Cigale, Grand'Rue, angle de la rue Chevalier-Roze.

L'Estaque-Plage et Riaux. — Le Comité de se-L'Estaque-Plage et Riaux. — Le Comité de se-cours aux familles nécessiteuses de l'Estaque-Plage et Riaux a commencé aujourd'hui la distribution de pain et de soupe populaire aux familles néces-siteuses du quartier ; il continuera tous les jours sa distribution, de 11 heures à midt, au siège du Comité (restaurant Mistral). Pour avoir droit à la distribution, se faire inscrire de 8 h, à 11 h. du matin

matin.
Afin de secourir le plus grand nombre de familles, le Comité fait un pressant appel à la générosité des habitants aisés du quartier et acceptera
avec reconnaissance tous les dons en argent et en
nature à adresser au siège du Comité (Restaurant
Mistral).

mature à adresser au siège du Comité (Restaurant Mistral).

Saint-Jérôme. — A l'issue de la réunion du 13 août, le Comité de secours a été formé de la façon suivante : président, Roche Benjamin; vice-président, Lefèvre Charles; secrétaire, Gauthier Mathieu; enquêteurs, Dumoulin, Agricol, Garnier, Chalilan.

Le Comité adresse un appel chaleureux aux familles alsées, en faveur des familles nécessiteuses, que les événements actuels rendent encore plus dignes d'intérêt. Les dons en argent ou en nature seront reçus avec recomaissance à toute heure de la journée, par une permanence établie au siège du Comité, café de la Tonnelle. D'autre part, des personnes dévouées munies de listes de souscriptions revêtues du seing du Comité d'intérêts se présenteront à domicile pour recueillir l'obole des personnes généreuses que le commerce ou le travail empêcheraient de se rendre au Comité.

La Fédération des Comités de quartiers urbains et suburbains de Marseille prie tous les présidents et délégués de ces Comités de se réunir demain dimanche, à 9 heures très précises du math, dans la grande salle du Cinéma-Comocdia, rue de Rome, n. 60, mise gracieusement à leur disposition par le propriétaire de cet établissement, à l'effet de s'entendre : 1, sur la délimitation de leur rayon d'action; 2 sur les mesures réglementaires qu'its devront prendre en commun pour arriver à attein dre leur but, qui est de secourir toutes les infor tunes occasionnées par la guerre; 3, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer dans le ville et sa banlieue la tranquillité et l'ordre le plus absolu sans lesquels tous leurs efforts senaint

inutiles. — Les convocateurs : les présidents pré-sent à la réunion du 11 courant

inutiles. — Les convocateurs : les présidents présent à la réunion du 11 courant.

Cercle Sébastopol. — Dans sa séance du 14 du courant, le Comáté d'assistance et de secours du cercle Sébastopol a décidé la création, dans le local du cercle, d'un dispensaire médical et pharmaceutique sons la darection de M. le docteur Duchamp, assisté de M. Isnard, pharmacien : toutefois, en raison des frais considérables qu'il entraînera, l'action de ce dispensaire sera limitée au périmètre ci-après : Rue des Orgues, Jarret, traverse du Petit-Camas, rue Abbé-de-l'Epée, rue du Camas, rue Monte-Cristo, place Sébastopol. En conséquence, toutes les familles éprouvées sous une forme quelconque par la mobilisation et domiciliées dans le dit périmètre recevront, en cas de maladie, au dispensaire Sébastopol, des consultations et des médicaments absolument gratuits. Pour prévenir les abus, une enquête rapide mais sérieuse permettra de vérifier le bien-fondé de chaque demande d'assistance. Les dépenses résultant de cette instalation seront couvertes à la fois par la caisse du cercle, par des listes de souscriptions déposées en permanence dans son local, 2 a, place Sébastopol et par le produit de quêtes faites à domicille par des dames munies d'un carnet portant le timbre du cercle. Le Comité du cercle Sébastopol fait un appel pressant à la générosité de tous, des humbles comme des riches, en leur rappelant que dans les circonstances actuelles, secourir les malheureux c'est servir la cause de la patrie.

trie.

Maison Granoux. — Les ouvriers et employés non mobilisables des ateliers A. Granoux et Cle, boulevard d'Athènes et rue Achard ont, dans un but de solidarité, décidé de former un Comité pour venir en aide aux families nécessiteuses de leurs camarades sous les drapeaux. A cet effet, une réunion aura lieu ce matin à 8 h. 30, au bar Blanc, boulevard Dugommier, 11, où tous les camarades sont instamment priés d'y assister.

Comité central franco-italien. — Le Conseil d'assistance par le travail prie ses adhérents de se réunir demain matin, à 9 heures, dans le local des Sativeteurs du Midi, rue Sainte, 30. Ordre du jour : constitution du Comité, compte rendu des démarches faites, organisation d'une caisse d'assistance atimentaire. Le Comité compte sur la bonne volonté de chacun pour lui faciliter sa tâche. — Le secrétaire géméral : Arnaud.

Comité Saint-Louts. — Le bureau du Comité de

comité de factin pour un actinité se tache. — Le secrétaire général : Arnaud.

Comité Saint-Louis. — Le bureau du Comité de secours est constitué comme suit : Président, Fortuné Sauvan, institueur public ; secrétaire, Stanislas Girault ; caissier, Louis Bonnefoy. Membres de la Commission de surveillance pour aujourd'hui : MM. Gidde, Thabot, Scanavino, Dalvery et Mile Aron. Au livre d'or du Comité de secours inscrits à ce jour : MM. Ode, 50 fr. ; Blanc frères, 20 fr. ; Pallilard, 10 fr. ; Colombet, 10 fr. ; Autran, 10 fr. ; Marroc, 5 fr. ; Colombet, 10 fr. ; Autran, 10 fr. ; Marroc, 5 fr. ; dooteur Angelvin, gratulté des secours et des consultations ; M. Barboni, épicier, 20 francs de marchandises, Ce soir, grande réunion de propagande et d'appel, salle Piazza, à 6 h. 30.

Pour venir en aide aux pauvres victimes du devoir patriotique, le Comité fait un pressant appel à tous les gens de cœur, aux lattiers, aux magasiniers du quartier. Il serait heureux de recevoir de nombreux dons en espèce ou en nature. A ces généreux bienfaiteurs, il assure une extrême reconnaissance et une sympathie profonde. — Le président, A. Sauvan.

Sociétés diverses

sident. A. Sauvan.

Les familles des membres de l'Association des Algériens appelés sous les drapeaux qui se trouveraient à Marseille sans ressources suffisantes, sont priées de s'adresser au président du Comité des secours et rapatriements, M. de Cazeneuve, 33, rue Thubaneau, tous les jours, de 9 heures à 11 heures du matin.

11 neures de main.

Société de secours mutuels Saint-Victor n. 15. —
Les sociétaires appelés sous les drapeaux pour défendre notre noble Patrie seront exempts de leur
quotité pendant la guerré, leur épouse et leur famille recevront les soins médicaux et pharmaceutiques comme par le passé; les mandats de maladie devront être signés par le chef-visiteur provisoire M. Elavol.

Les Médaillés Militaires (83° section). — Les camarades de la 83° section des Médaillés Militaires cont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaine qui aura lieu demain à 10 heures du matin au siège, Salons Pélissier, 34, place Saint-Michel.

Chronique Locale

La Température

Ciel beau hier à Marseille. Le thermomètre man Ciel beau hier a Marseille. Le thermometre marquait à 7 heures du matin, 20 degrés ; à 1 heure de l'après-midi, 25 degrés 8 et à 7 heures du soir, 23 degrés 4. Minimum, 15 degrés 7; maximum, 27 degrés 5. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 762 millimètres, 761 millimètres 3 et 760 millimètres 9. Un vent faible d'Ouest, puis de Nord-Ouest à régné toute la journée. La mer était belle partout en Méditerranée.

Marseille il y a Cinquante Ans

Lundi, 15 août 1864. — Marseille célèbre la fête nationale. Le matin, la musique des sapeurs-pompiers en tête, le maire et le Conseil municipal vont en cortège rendre visite au préfet; de la Préfecture, le cortège, augmenté du préfet, du général, des principaux fonctionnaires du département, se rend ensuite à l'église Saint-Martin où un Te Deum est célèbre nar l'épéque en personne L'aniest célébré par l'évêque en personne. L'ani-mation en ville dont les principales rues sont décorées, est très vive, notamment dans la rue Impériale, qui vient d'être ouverte à la circulation. Le soir, de brillantes illumina-tions ont lieu, les théâtres donnent des repré-centations analystes, un ten d'artifice est liré sentations gratuites, un feu d'artifice est tiré sur la place Castellane, — Parmi les nouveaux chevaliers de la

Légion d'honneur, on cite M. Oppermann, directeur de la succursale de la Banque de France à Marseille.

— Le thermomètre marque 26 degrés.

— L'Etat-civil enregistre 17 décès dont

10 enfants.

Nous avons appris avec plaisir la nomina-tion au grade de chevalier de la Légion d'hon-neur de M. Charles Houssaye, directeur de l'Agence Havas. Nous sommes heureux de lui adresser nos plus vives et sincères félicita-

Mouvement des ports. — Le mouvement l'entrées et de sorties dans nos ports a été le 9 navires, dont 8 vapeurs et 1 voilier. Signalons:

A l'arrivée : Le Libéria, de la Compagnie Cyprien Fabre, venant de Cotonou, avec 10 passagers et 1,250 tonnes arachides, hulle et amandes de palme ; l'Estérel, de la Compagnie Fraissinet, venant de Braila et Gênes, avec 15 passagers et Au départ : Le vapeur anglais City-of-Lincoln, parti pour Londres ; le vapeur grec Eugénio-Embéricos, parti pour Hampton-Road ; le vapeur grec Antromidos, parti pour Viareggio ; le vapeur grec Antromidos, parti pour Le Pirée ; le voilier italien Francesco, parti pour Viareggio.

Afin de permettre l'approvisionnement de la population et des troupes cantonnées en ville, les marchés du cours Julien et de la Plaine seront ouverts le dimanche 16 août à la vente des denrées qui seraient apportées par les maraîchers ou producteurs.

Nouvelles maritimes. - Le Natal, des Mes sageries Maritimes, partira ce matin pour Port-Saïd, Djibouti, Madagascar et La Réunion avec 120 passagers, la plupart fonction naires subalternes et militaires. Le Natal tou chera Malte où il attendra des indications pour savoir s'il doit interrompre sa route

M Le vapeur italien Caprera, qui a déjà conduit à Gènes de nombreux Italiens désirant être rapatriés, fera un nouveau voyage aujourd'hui, et emportera environ 2.500 Italiens rapatriés par les soins du consul général d'Italie à Marseille.

ral d'Italie à Marseille.

M Depuis la déclaration de guerre, de nombreux Arabes sont sans travail, la plupart des usines où ils étaient occupés ayant fermé leurs portes. Ils ont demandé à être ramenés en Algérie. Satisfaction va leur être donnée, car deux vapeurs partiront aujourd'hui pour Alger et Bougie.

Le vapeur grec Athromitos, arrivé du Pirée il y a deux jours, est reparti hier après-midipour la Grèce avec 210 passagers, dont M. Krynol, directeur du Novoié Vrémia, publié à Saint-Pétersbourg, les autres passagers étaient des négociants qui rentrent en Grèce.

Notre ami, l'excellent artiste Augé, vient d'avoir la couleur de perdre sa mère, Mme veuve Marie Augé, née Tizot. Nous prions notre ami et sa famille de bien vouloir agréer en cette douloureuse circonstance nos sincères condoléances .Les obsèques auront lieu aujourd'hui à 3 heures, boulevard des Amis, 14,

Colonies scolaires. — Le Comité de l'Œuvre municipale des Colonies scolaires informe les familles intéressées que les enfants composant les colonies de la Gratiane, de Co-de-Botte et de la Mer rentreront dimanche prochain 16 du courant hain. 16 du courant.

La remise aux parents aura lieu:
1. Pour la Gratiane, à la place de la Bourse
(station du tramway de Saint-Julien), à 5 h. lu soir. 2. Pour Co-de-Botte, à la place du Marché-des-Capucins (Est-Marseille), à 5 h. du soir.

3. Pour les colonies des Bains de Mer, les parents devront se rendre aux écoles de la Roseraie, à partir de 3 heures.

L'Association des Comptables profession mels, boulevard Dugommier, 3 a, rappelle MM. les négociants et industriels qu'elle tien toujours à leur disposition des comptable expérimentés à titre fixe ou ambulant.

Au Bureau de bienfalsance. — Les familles nombreuses assistées en vertu de la loi du 14 juillet 1913 sont informées que l'allocation du mois d'août sera payée le lundi 17 du courant, de 9 heures à midi et de 2 h. à 4 h., 54, rue Caisserie, pour les assistés des 1", 2', 3', 4', 5', 6' cantons et le lendemain mardi pour ceux des 7', 8', 9°, 10', 11', 12' cantons.

*** La Commission administrative du Bureau de bienfaisance remercie vivement M. Battail, 46, place Saint-Michel, qui lui a fait remettre une somme de cent francs pour les pauvres.

M. E. Roche, directeur de l'Empire-Cinéma a l'homeur de prévenir le public qu'il orga nise pour lundi 17 août, une grande matinée de gala, au bénéfice des familles nécessiteuses dont les soutiens sont mobilisés. La recette, sous le contrôle de la société des Droits des Pauvres, sera versée intégralement à M. le préfet des Bouches-du-Rhône. Le Bureau de ocation est ouvert de 10 heures à midi et de

Brasserie et Malterie Le Phénix.— On nous communique : « En présence des bruits malveillants que, dans un but facile à comprendre, certaines personnes s'efforcent de répandre sur le compte de la Brasserie et Malterie « Le Phénix » et la représentant comme une maison allemande, le Conseil d'administration de cette brasserie se voit obligé de protester avec la dernière énergie contre de telles allégations, et déclare hautement que la Brasserie et Malterie « Le Phénix » est une société française dont le siège social est à Marseille, ne possédant aucune succursale à l'étranger et dont le Conseil d'administration et la Direction sont composés uniquement de Français et de Suisses. Le Conseil d'administration de la dite Brasserie croit en outre devoir rappeler à ceux qui propagent de tels bruits que ces agissements tombent sous le coup de la loi. — Pour le Conseil d'administration de la Brasserie et Malterie « Le Phénix » : E. de Lachesnais, Lucien-Vidal Fraissinet, H. Duchène, administrateurs à Marseille.

Chronique du vol.— Avant-hier matin, vers 11 heures et demie, M. Alfred Martin, mécanicien, 55, avenue du Prado, était occupé dans un garage, 3 et 5, rue Sainte-Philomène. Un inconnu, profitant de cette absence, entra chez M. Martin, s'appropria la montre et la giletière en or qui la retenait au gousset et disparut. Ayant constaté le vol peu après, M. Martin porta plainte au commissaire de police du quartier.

Les désespérés. — Un inconnu paraissant être âgé de 50 ans environ, s'est précipité à la mer, avant-hier soir, à 9 heures et demie, du haut du parapet du Vallon-des-Auffes. Des nt naut du parapet du valon-des-Aunes. Des pêcheurs se portèrent immédiatement à son secours et ne tardèrent pas à le ramener au rivage. Le docteur Tasso, qu'on avait pré-venu, arriva pour donner des soins au dé-sespéré, mais il était trop tard. La mort avait fait son œuvre. Le corps est à la Morgue.

Collision de véhicules. — Une collision de véhicules qui aurait pu avoir des suites graves s'est produite avant-hier soir, vers 6 h., a l'intersection de la rue d'Anthoine et de l'avenue d'Arenc. Un tramway venant de Saint-Louis, et piloté par le wattman provisoire Etienne Mourre, entra en collision avec un camion conduit par Marius Rabattu, au service de M. Martin, entrepreneur de camionnage, Il y eut trois blessés, peu grièvement il est vrai. Le conducteur Marius Rabattu, le sous-brigadier de la Sûreté Louis Pastini et M. Nevière, représentant de commerce. Tous trois, après avoir réçu des soins dans une pharmacie voisine, regagnèrent leur domicile respectif.

Une enquête a été ouverte par le commissaire de police du quartier pour établir les responsabilités de cet accident.

Les arrestations. — Nous avons relaté, il y trois jours, l'agression suivie de violences dont fut victime le navigateur. Yves Gellin, qui passait au môle C. Deux individus l'assaillirent sans aucune espèce de motifs, le battirent brutalement, puis s'enfuirent. L'un des agresseurs put être arrêté quelques heures après. Quant à l'autre, nommé Yves Le Saux, également marin, il a été arrêté avanthier et écroué à la disposition du Parquet.

Est-ce une vengeance ? - Vers 11 heures Est-ce une vengeance? — Vers 11 heures, l'autre nuit, place Villeneuve, le cocher de place Arthur Barbaritti, 35 ans, demeurant rue Radeau, 2, était assailli par plusieurs individus qui lui reprochèrent d'avoir fait arrêter un ami pour vol au poivrot. Ils le rouèrent de coups et l'un des agresseurs tenta de l'étrangler. Des agents accourus aux cris du cocher arrêtèrent deux individus dont M. M... V..., 17 ans, qui n'était pour rien dans l'affaire, et le nommé Ferdinando Acamporo, 18 ans, manœuvre rue Saint-Pierre, 3 à En-18 ans, manœuvre, rue Saint-Pierre, 3, à Endoume, qui fut reconnu comme étant celui qui avait tenté d'étrangler Barbaritti. Acampora a été écroué. Barbaritti, après avoir été pansé à l'Hôtel-Dieu, a regagné son domicile. son état n'est pas grave.

Les agressions, — Avant-hier soir, un peu avant 9 heues, Taieb Itchésua, 24 ans, peintre, rentrait chez lui, 1 a, rue Molière. A peine avait-il fait un pas dans le corridor, qu'il fut assailli, frappé, renversé par un de ses co-locataires nommé Fraizzia Berda, qui essaya de le dévaliser. Mais il n'y put parvenir et dut prendre la fuite. Taieb ayant porté plainte, Fraizzia a pu être arrêté par le service de la Sûreté. Les blessures de l'Arabe ne présentent aucun caractère de gravité.

M. Norbert Delmartin, négociant, traverse Chanteperdrix n. 7, regagnait son do-micile avant-hier soir, vers 8 heures et de-mie. A quelques mètres du seuil de sa porte, M. Delmartin fut soudain assailli par quatre individus qui se ruèrent sur lui, le renverse rent et réussirent à lui enlever son porte feuille contenant 120 francs en billets de banque et divers papiers. Puis, après une der-nière bourrade à leur victime, les malfai-teurs l'abandonnèrent et disparurent. On ne les a pas encore retrouvés. La Sûreté, préve-

La Société Marseillaise de Crédit Industrie t Commercial et de Dépôts, dont le siège est Marseille, rue Paradis, nº 75, informe sa dientèle que tous les fonds qui lui ont été versés depuis le 4 août courant et qui lui se ront versés par la suite, pourront être retirés librement, sans application du moratorium.

Chronique d'Aix

Pharmaciens de garde. — Samedi, 15 août, M. Laour, rue Thiers; dimanche, 16 août, M. Laborie, ue des Cordeliers.

Consultations médicales gratuites. — Notre ami et dévoué docteur Angirany fait savoir aux familles peu fortunées de la ville d'Aix que pendant toute la durée de la guerre, les lundis et vendredis, de 1 heure à 3 heures de l'après-midi, il recevra gratuitement à son cabinet, cours Mirabeau, 48, les malades pauvres qui ne seraient pas inscrits sur la liste d'assistance médicale gratuite.

Assistance médicale gratuite.

Assistance Mutuelle. — La Société continuera tous ses services pendant toute la durée de la guerre. Les familles des membres mobilisés sont priées d'en faire la déclaration au palement du jeudi, 3 septembre. Ces sociétaires n'auront aucune cotisation à payer à partir du ier août jusqu'au jour de leur libération. Les familles continuent à jouir des avantages de la Société. Les membres non mobilisés doivent continuer les versements des cotisations, obligatoires pour eux, et cela le plus régulèrement possible, afin de faciliter la bonne marche de la Société. Exceptionnellement le palement du 3 septembre aura lieu chez M. Médier, vice-président, 14, rue Félibre-Gaut.

Tramways. — La Compagnie des Tramways Aix-

Tramways. — La Compagnie des Tramways Aix Marseille a reçu l'autorisation de rétablir ses dé parts de 6 heures du soir, tant à Aix qu'à Mar schlie. Ils fonctionneront dès aujourd'hui. Divers. — La police et la garde civile d'Aix ont donné la chasse à une bande de jeunes marandeurs qui dévastaient les villas du bord de l'Arc. Trois seulement ont été maintenus à la disposition du Procureur de la République. On a usé d'indidigence envers les autres en considération de ce que leure privas sont mobilisés. leurs pères sont mobilisés.

M. Le marché du samedi aura lieu comme d'habitude.

AM Procès-verbal a été dressé contre le tenan-cier d'un bar, resté ouvert après 10 heures du soiz-

we Le poste de Ventabre qui compte parmi ses mobilisés notre excellent confrère et ami Charles Ottaviani, a mis en état d'arrestation un vaga-bond qui rédait autour du canal d'adduction d'eau à Marseille, que ce poste a mission de garder d'eau à Marseille, que ce poste a mission de garder.

Comité de Secours. — Depuis sa constitution, le Comité de Secours Aixois ne demeure pas inactif. Il a tenu deux séances au cours desquelles des décisions importantes ont été prises. De nombreuses personnes sont venues donner leur adhésion au Comité. Citons : M. Costecalde, Mme Abram, M. Well, ministre israélite ; MM. Chapouteau ; Martin, négociant ; Marrou et Martin, chapetier. Des offres de concours ont été faites également. Mille Claire Durand, présidente de l'Œtuvre de l'Orphelinat Notre-Dame, a mis à la disposition du Comité un certain nombre de lits pour les petites filles des militaires partis à l'armée. Mille Latil offre également 40 lits. M. Costecalde indique qu'à l'hôpital on disposera de 20 à 25 lits. M. Weil, qui adhère au Comité, indiquera les besoins agricoles de la région, grâce à sa situation de secrétaires des œuvres de mutualité ou d'assistance sont invités à faire connaître leur nom au siège du Comité (Lycée de Jeunes Filles) où MM. Boutière et Sejalon ont organisé une permanence.

FEMINA CINEMA GAUMONT. — Immense uccès de l'Enfant de Paris, grand drame en parties. Aux actualités : Les Souverains alliés de la France et leurs armées, La Mobilisation à Paris, Manifestation italienne à Marseille, etc., etc. Matinée à 2 h. 30 et 4 h. 30. Soirée à 9 heures.

CHAMBRE DE COMMERCE

Le Comptoir local d'Escompte

La Chambre de Commerce nous commu nique la lettre ci-après qu'elle a adressée au Soleil du Midi en réponse à un article paru dans ce journal :

Monsieur le Directeur, Je crois qu'il y a intérêt à mettre au point certains détails de l'information parue hier dans vos colonnes sous le titre Le Comptoir local d'Escompte.

La Chambre de Commerce ayant, en 1870, créé le Comptoir communal d'Escompte avec la coopération de la Ville, l'appui du Tribunal de Commerce et le concours de la Société pour la Défense du Commerce, a considéré, ces jourses qu'il était de son devier de processes. jours-ci, qu'il était de son devoir de pressen-tir les corps et groupements ayant agi avec elle en 1870. La municipalité a répondu à sa démarche par la lettre ci-après :

Marseille, le 11 Aout 1914. Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

J'ai étudié avec le plus grand soin la question
qui m'a étélsoumise par la délégation de la Chambre de commerce, dont j'ai eu l'honneur de recevoir la visite, J'ai examiné s'il serait possible à la
ville de Marseille de participer pécuniairement à la
création d'un organisme analogue à celui qui a
été créé sous le nom de Comptoir d'escompte de
Marseille en septembre 1870 pour sauver le commerce de notre ville.

A cette époque, en effet, l'assemblée communale,
par délibérations des 19 et 20 septembre 1870, avait
accepté de contribuer pour deux milions à la formation de cette banque dont le capital était fixé à
cing millions.

mation de cette banque dont le capital étalt fixé à cinq millions.

J'aurais été très heureux de seconder votre initiative et de demander au Conseil municipal de concourir pour sa part à favoriser la reprise du commerce et de l'industrie, et d'assurer ainsi du travail à la population non mobilisée. Malheureusement, les mesures financières prises par le Gouvernement ne nous permettent pas de retirer, actuellement, les fonds importants que nous avons dans les caisses du Crédit Foncier et nous ne pouvons songer à réaliser de nouveaux emprunts.

Dans ces conditions, il n'est pas possible à la ville de participer pécuniairement à la création projetée. Je le regrette vivement et j'espère que malgré cete abstention vos efforts seront couronnés de succès dont je me réjouirai pour la prospérité et le bon ordre de notre cité.

Veuilez agréer, etc... Veuilez agréer, etc... Le maire de Marseille

signé : E. PIERRE M. Alfred Duboul, président de notre Tribunal de Commerce, s'est déclaré très favorable à l'initiative de la Chambre de Commerce et il a depuis corroboré par des faits cette première indication de sa part.

La Chambre de Commerce espérait avoir de la Société pour la Défense du Commerce une réponse lui permettant de savoir si, dans la circonstance la conferation de cet importation de cet imp

circonstance, la coopération de cet impor-tant groupement lui serait assurée ou refu-sée; mais elle n'avaît aucune raison de s'at-tendre à autre chose.

Son étonnement a donc été grand lors-qu'elle a reçu une délibération motivée con-cluant au rejet du projet qui lui a été soumis. La Chambre de Commerce n'ayant soumis aucun projet à la Société pour la Défense du Commerce ne pouvait pas s'attendre à voir considérer comme une étude complète quel-ques notes hâtives, purement schématiques, emises à titre de memorandum à M. le vice président Louis Fournier pour mieux lui permettre d'apprécier si la Défense devait agir en 1914 comme en 1870, ou si elle devait adopter une autre attitude.

Il est souvent arrivé — et il y a lieu de s'en féliciter au point de vue de l'étude complète des questions économiques — que la Défense et la Chambre de Commerce n'aient pas été d'accord, mais en pareil cas de nouveaux echanges de vues ont toujours eu lieu et ont permis d'arriver à une entente. Le lien de l'honorariat pour les présidents anciens a surtout pour but de permettre de faire en commun de nouvelles études plus approfon-dies, lorsqu'elles sont nécessaires. Dans la cir-constance, la décision rapide et peremptoire de la Défense ne l'a pas permis, et cela est très regrettable.

En définitive, il s'agit tout simplement pour la Chambre de Commerce d'apprécier si, en présence des événements actuels, elle doit laisser dormir à la Caisse des Dépôts et Consignations une somme de deux millions de francs, fruit de sa sage gestion de l'outillage des quais, ou si elle doit offrir au public commercial de joindre à cela un million de mercial de joindre à cela un million de francs et de faire, avec les trois millions ainsi réunis, non pas tout ce qu'exigerait l'heure présente, mais quelque chose qui pare aux besoins les plus urgents. La Chambre de Commerce qui est, somme toute, dans la circonstance, la principale intéressée, a décidé à l'unanimité qu'elle devait agir ainsi et elle l'a fait d'accord avec la Municipalité, le Tribusel de Commèrce et la grande majorité ribunal de Commerce et la grande majorité les groupements commerciaux,

Il est évident que les sommes en jeu ne permettront, surtout au début, que de venir permettront, surtout au début, que de venir en aide au petit commerce ; mais ce n'est pas une raison pour s'abstenir, car fout ce que fait le grand commerce passe, pour la vente, par les mains du petit commerce, et, en aidant l'un, on secourt l'autre. Nous espérons bien d'ailleurs que les événements permettront avant peu à l'établissement auxiliaire en voie de formation de prouver qu'en dépit d'appréciations pessimistes intéressées, il rendra service à toutes les branches d'affaires et à toutes les catégories de commercants.

Enfin, pour que la réponse soit complète, je suis autorisé à vous dire qu'il y a tout lieu de penser que la Eanque de France prêtera son concours le plus large à cette nouvelle institution, comme elle l'a fait pour les prédictation.

Si le gouvernement - vis-à-vis de qui on a l'air de vouloir faire pression, comme on l'a

essayé auprès de la Chambre de Commerce — ne secondait pas l'initiative de notre Compagnie et ne permettait pas cette création, ce ne sérait pas la faute de la Chambre de Commerce de Marseille qui pourrait se donner dans la circonstance le témoignage d'avoir entièrement accompli son devoir.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en GROS et DETAIL

AU GRAND S'-MICHEL

40, rue des Minimes

Inoui et Merveilleux Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et de-

PRIX UNIQUE: A l'inoui Tailleur (Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE Continuation

VENTE RAISINS BLANCS pour fabriquer du vin 200.000 kilos à enlever immédiatement Vente Samedi 15 et Dimanche 16, parcelle G, embarcadère pour Oran de la Cie Transatlantique.

PARIS-LONDRES-NEW-YORK AMERICAN TAILOR

Complets pur anglais 75 francs sur mesure. Prix unique Pantalons sur mesure. Val. 20 fr., vendus 10.50 m RAYON DE LUXE m



NIKE blanchit le linge sans le faire bouille

Bulletin Commercial du 14 Août

Fruits et légumes frais vendus au détail sur notre marché.

Pommes de terre. 0.20 à 0.25 le kilo ; oignons petits, 0.40 et gros 0.20; haricots verts fins, 0.15; carottes, 0.15, le paquet; poireaux, 0.50 le paquet; aubergines, 0.60 à 0.80

e douzaine. Blés. — Aujourd'hui pas d'arrivages. Nous avons reçu dans la semaine 45.568 quintaux.

Tribune du Travail w On demande un bon batelier aux Bains du Château, plage du Prado.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES au 14 Août 1914. — Conesa Michel, enclos Peyssonel. — Bertrand Jean-Baptiste, rue Boët, 3. — Vallimi René, rue Toussaint, 7. — Ziano Antoinette, rue Jean-Galland, 14. — Ghiondai René, boulevard de l'Eglise, 42. — Marimi Jeanne, rue Decazes, 40. — Sautorel Alphonse, Mazargues. — Serra Marie, rue Gautier, 14. — Migliorero Antoinette, avenue d'Arenc, 114. — Pujol Pierrette, rue de l'Evèché, 121. — Boutonnet Françoise, boulevard de la Madeleine, 158. — Audemar Julien, rue Ferrari, 131. — Cinti Germaine, rue Durand, 8. — Palmero Adeline, rue de l'Aube, 40. — Courtieux Suzanne, boulevard Baille, 204. — Gandolphe Marie, boulevard de la Major, 90. — Arnaud Jérôme, chemin de Toulon, 118. — Rey Suzanne, rue Paradis, 201. — Veuillet Alexandre, boulevard d'Athènes, 14. — Savelli Eugène, rue Va-à-la-Mer, 28. — Bosco Marcel, rue Sylvestre, 7. — Guasco Emilienne, rue Bossuet, 20. Total : 29 naissances, dont 7 illégitimes.

DECES du 14 Août 1914. — Gaudissard Marie, 79 ans, rue Hoche, 35. — Buscaglia Marthe, 20 ans, rue Hoche, 35. — Buscaglia Marthe, 20 ans, rue Bepsieds, 15. — Dumier Pierre, 8 ans et demi, rue Hoche, 38. — Gazelle Marie, 21 ans, Saint-Louis. — Reynier Marie, 1 an, rue Saint-Georges, 4. — Bastelica Marie, 80 ans, rue Beaumont, 4. — Dan Antonia, 33 ans, rue Blidah, 5. — Bertella Francesco, 58 ans, boulevard Velten, 14. — Campana Maria, 61 ans, Vaibarelle. — Clément Elodie, 3 jours, boulevard Chave, 231. — Lavastre Joséphine, 73 ans, avenue du Prado, 98. — Guidi Juliette, 7 ans, rue Fortuné-Jourdan, 18. — De Bonis Renée, 50 jours, rue de la Guadeloupe, 49. — Gilot François, 67 ans, rue Canonge, 1. — Gondran Antoinette, 61 ans, Grand'Rue, 60 (Saint-Barnabé). — Galleron Pierre-Antoine, 43 ans, boulevard Saint-Charles, 118. — Choperoun Jamine, 28 ans, rue Glandevès, 21. — Preboist Marius, 27 ans, rue Granoux, 1. — Esperon Paul, 14 jours, rue Sénac, 27. — Cellière Raymond, 1 mois, boulevard Verne. — Roux Arthur, 77 ans, rue Tilsitt, 78. — Guintrand Marie, 66 ans, boulevard de Paris, 48. — Bleau Marie, 27 mois, boulevard du Jarret, 7. — Griffon Joséphine, 58 ans, rue Tivoli, 46. Total: 26 décès, dont 6 enfants.



UN PLAISIR pour les MESSIEURS est celui de se raser admirablement, sans aucun danger et en moins de cinq minutes, L'ELECTRIC BARBER Nº 2.

Prix du Rasoir dans son Ecrin, monture finement argentée A 12 lames, 24 tranchants...... 12 fr. A 6 lames, 12 tranchants..... 10 fr. Trousse compl.av. blair. et Savon Colgate 18f Lames s'adapt sur le Gillette, la douz. 4f. Fabrication spéciale de la Cou-tellerie PHILIP Cadet, 14, rue

> J. & L. PHILIP Fils, succ's Maison de confiance fondée en 1851

Rouvière (angle rue d'Aubagne), Marseille

AUX MÈRES DE FAMILLE

Pendant la durée de la guerre la Fécule Gidet pour l'alimentation de l'enfance sera vendue à toutes les mères de famille à raison de 0.60 la boîte de 300 grammes. Pharmacie Dianoux, Grand Chemin d'Aix, 30

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES 46. rue Fortia

VIEUX JOURNAUX Pour Pliage et Emballage A VENDRE

S'adresser Bureau du Journal AUTO à vend. 12 HP 4 pl. peu roulé accepte rechange et tous genres paiem, occasion. Ecr. liv. milit. 4864 poste Préfecture.

AVIS M. Blanche Clément rue des Treize-Escaliers. ne répond pas des dettes de son épouse Charlotte Astesano qui n'habite plus avec lui.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Siér. du Petit Provençat.